

États financiers consolidés de  
**CORPORATION FIERA CAPITAL**

31 décembre 2014 et 2013



**FIERA**CAPITAL



# Corporation Fiera Capital

## Table des matières

---

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1
États consolidés du résultat net.....	2
États consolidés du résultat global.....	3
États consolidés de la situation financière.....	4
États consolidés des variations des capitaux propres.....	5
Tableaux consolidés des flux de trésorerie.....	6
Notes complémentaires aux états financiers consolidés.....	7-61

# Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de  
Corporation Fiera Capital

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Corporation Fiera Capital, qui comprennent les états consolidés de la situation financière au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013, et les états consolidés du résultat net, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2013, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## *Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés, conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## *Responsabilité de l'auditeur*

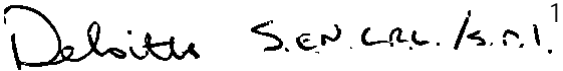
Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## *Opinion*

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Corporation Fiera Capital au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2013, conformément aux Normes internationales d'information financière.



Montréal, Canada  
Le 18 mars 2015

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A116635

# Corporation Fiera Capital

## États consolidés du résultat net

Pour les exercices clos les 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	2014	2013
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Honoraires de gestion	200 612	139 397
Honoraires de performance	15 437	12 117
Autres revenus	6 309	2 213
	<b>222 358</b>	<b>153 727</b>
<b>Charges</b>		
Frais de vente et charges générales et administratives (note 18)	145 967	94 357
Frais des gestionnaires externes	5 107	2 858
Amortissement des immobilisations corporelles (note 9)	1 733	1 341
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 10)	25 700	19 083
Dépréciation des actifs non financiers (note 10)	8 016	–
Frais d'acquisition	2 079	6 572
Coûts de restructuration et autres coûts d'intégration (note 4)	3 127	1 509
	<b>191 729</b>	<b>125 720</b>
Résultat avant (le profit réalisé) la perte réalisée sur les placements, les intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières, la désactualisation des obligations au titre du prix d'achat et la variation de leur juste valeur, la perte sur la dilution des participations dans des coentreprises, les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés et la quote-part du résultat net des coentreprises	30 629	28 007
(Profit réalisé) perte réalisée sur les placements	(80)	98
Intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières	7 977	6 931
Désactualisation des obligations au titre du prix d'achat et variation de leur juste valeur	2 642	637
Perte sur la dilution des participations dans des coentreprises	23	–
Variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés (note 6)	(7 419)	(426)
Quote-part du résultat net des coentreprises (note 5)	(1 263)	(1 227)
Résultat avant l'impôt sur le résultat	28 749	21 994
Impôt sur le résultat (note 12)	5 158	7 389
<b>Résultat net</b>	<b>23 591</b>	<b>14 605</b>
<b>Résultat net attribuable :</b>		
Aux actionnaires de la Société	27 492	14 939
À la participation ne donnant pas le contrôle	(3 901)	(334)
	<b>23 591</b>	<b>14 605</b>
Résultat par action (note 15)		
De base	0,40	0,26
Dilué	0,40	0,25

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

# Corporation Fiera Capital

## États consolidés du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre  
(en milliers de dollars canadiens)

	2014	2013
	\$	\$
Résultat net	23 591	14 605
Autres éléments du résultat global :		
Éléments susceptibles d'être reclassés postérieurement dans le résultat :		
Profit non réalisé sur les actifs financiers disponibles à la vente (déduction faite de l'impôt sur le résultat de 83 \$ en 2014 et de néant en 2013)	352	152
Reclassement de la perte sur la cession de placements	-	97
Quote-part des autres éléments du résultat global des coentreprises	111	130
Écarts de conversion non réalisés résultant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger	7 472	1 472
Autres éléments du résultat global	7 935	1 851
<b>Résultat global</b>	<b>31 526</b>	<b>16 456</b>
Résultat global attribuable :		
Aux actionnaires de la Société	35 427	16 790
À la participation ne donnant pas le contrôle	(3 901)	(334)
	<b>31 526</b>	<b>16 456</b>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

# Corporation Fiera Capital

## États consolidés de la situation financière

Aux 31 décembre  
(en milliers de dollars canadiens)

	2014	2013
	\$	\$
<b>Actifs</b>		
<b>Actifs courants</b>		
Trésorerie	16 880	21 774
Trésorerie soumise à des restrictions	579	689
Placements (note 7)	7 986	9 711
Débiteurs (note 8)	59 960	56 072
Charges payées d'avance	2 908	3 771
Somme à recevoir liée aux reçus de souscription	1 746	–
	90 059	92 017
<b>Actifs non courants</b>		
Frais différés	1 831	460
Créances à long terme	449	–
Impôt sur le résultat différé (note 12)	483	1 349
Somme à recevoir liée aux reçus de souscription	1 607	–
Avance à un actionnaire lié	–	1 211
Participation dans des coentreprises (note 5)	9 635	8 284
Immobilisations corporelles (note 9)	5 120	5 322
Immobilisations incorporelles (note 10)	292 835	310 151
Goodwill (note 10)	370 161	357 773
	772 180	776 567
<b>Passifs</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 11)	41 034	35 000
Dividende à payer	311	–
Provisions de restructuration (note 4)	904	1 116
Sommes dues à des sociétés liées	931	956
Obligations au titre du prix d'achat	8 500	18 073
Dépôts-clients	155	689
Produits différés	99	495
Obligation au titre des reçus de souscription	1 746	–
	53 680	56 329
<b>Passifs non courants</b>		
Obligations différées liées à des contrats de location	519	588
Incitatifs à la location	636	904
Impôt sur le résultat différé (note 12)	20 091	24 636
Provisions de restructuration à long terme (note 4)	979	193
Valeur de l'option attribuée à la participation ne donnant pas le contrôle (note 6)	–	7 720
Passifs fondés sur des actions réglés en trésorerie	1 263	–
Dette à long terme (note 13)	222 081	228 262
Obligations au titre du prix d'achat	36 168	40 250
Instruments financiers dérivés (notes 6 et 13)	945	644
Obligation au titre des reçus de souscription	1 607	–
	337 969	359 526
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social, actions devant être émises progressivement, surplus d'apport, (déficit) résultats non distribués et cumul des autres éléments du résultat global	437 154	416 083
Participation ne donnant pas le contrôle	4 355	8 256
Valeur initiale de l'option attribuée à la participation ne donnant pas le contrôle	(7 298)	(7 298)
Total de la participation ne donnant pas le contrôle	(2 943)	958
	434 211	417 041
	772 180	776 567

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

### Approuvé par le conseil

/s/ Jean-Guy Desjardins

Jean-Guy Desjardins, administrateur

/s/ Sylvain Brosseau

Sylvain Brosseau, administrateur

# Corporation Fiera Capital

## États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices clos les 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens)

	Capital social	Actions devant être émises progressivement	Surplus d'apport	(Déficit) résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2012	307 759	–	2 668	(12 753)	65	297 739	–	297 739
Résultat net	–	–	–	14 939	–	14 939	(334)	14 605
Autres éléments du résultat global	–	–	–	–	1 851	1 851	–	1 851
Résultat global	–	–	–	14 939	1 851	16 790	(334)	16 456
Charge de rémunération fondée sur des actions	–	–	2 128	–	–	2 128	–	2 128
Options sur actions exercées (note 14)	1 090	–	(263)	–	–	827	–	827
Actions émises en guise de règlement des obligations au titre du prix d'achat (note 14)	8 500	–	–	–	–	8 500	–	8 500
Actions émises aux termes d'un placement privé (note 14)	102 066	–	–	–	–	102 066	–	102 066
Actions émises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises (note 4)	1 794	8 781	–	–	–	10 575	–	10 575
Profit sur la dilution	–	–	–	48	–	48	–	48
Dividendes	–	–	–	(22 590)	–	(22 590)	–	(22 590)
Participation ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	8 590	8 590
Valeur initiale de l'option attribuée à la participation ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	(7 298)	(7 298)
Solde au 31 décembre 2013	421 209	8 781	4 533	(20 356)	1 916	416 083	958	417 041
Résultat net	–	–	–	27 492	–	27 492	(3 901)	23 591
Autres éléments du résultat global	–	–	–	–	7 935	7 935	–	7 935
Résultat global	–	–	–	27 492	7 935	35 427	(3 901)	31 526
Charge de rémunération fondée sur des actions (note 18)	–	–	5 255	–	–	5 255	–	5 255
Options sur actions exercées (note 14)	2 245	–	(557)	–	–	1 688	–	1 688
Actions émises en guise de règlement des obligations au titre du prix d'achat (note 14)	8 500	–	–	–	–	8 500	–	8 500
Émission d'actions (note 14)	1 830	–	–	–	–	1 830	–	1 830
Conversion d'actions devant être émises progressivement (note 14)	3 104	(3 104)	–	–	–	–	–	–
Dividendes	–	–	–	(31 629)	–	(31 629)	–	(31 629)
Solde au 31 décembre 2014	436 888	5 677	9 231	(24 493)	9 851	437 154	(2 943)	434 211

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.



# Corporation Fiera Capital

## Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens)

	2014	2013
	\$	\$
<b>Activités d'exploitation</b>		
Résultat net	23 591	14 605
Ajustements au titre de ce qui suit :		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 733	1 341
Amortissement des immobilisations incorporelles	25 700	19 083
Dépréciation des actifs non financiers	8 016	-
Amortissement des frais différés	373	321
Désactualisation des obligations au titre du prix d'achat et variation de leur juste valeur	2 642	637
Incitatifs à la location	(121)	(148)
Obligations différées liées à des contrats de location	(15)	(11)
Rémunération fondée sur des actions	5 255	2 128
Rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie	1 683	567
Provisions de restructuration	574	(767)
Intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières	7 977	6 931
Variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés	(7 419)	(426)
Charge d'impôt sur le résultat	5 158	7 389
Impôt sur le résultat payé	(14 346)	(5 800)
Quote-part du résultat net des coentreprises	(1 263)	(1 227)
Perte sur la dilution des participations dans des coentreprises	23	-
(Profit réalisé) perte réalisée sur les placements	(80)	98
Autres	-	(34)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation (note 19)	4 254	(9 685)
<b>Entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation</b>	<b>63 735</b>	<b>35 002</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Regroupements d'entreprises (moins la trésorerie acquise de 107 \$ en 2014 (11 468 \$ en 2013)) (note 4)	(9 914)	(150 445)
Paiement d'obligations au titre du prix d'achat	(9 484)	-
Placements, montant net	2 904	(1 410)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 295)	(572)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(2 343)	(48 224)
Avance à un actionnaire lié, montant net	1 211	(1 211)
Créances à long terme	(449)	-
Avance à une coentreprise	-	342
Frais différés	(1 500)	(379)
Trésorerie soumise à des restrictions et dépôts-clients	158	531
<b>Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement</b>	<b>(20 712)</b>	<b>(201 368)</b>
<b>Activités de financement</b>		
Remboursement sur l'emprunt bancaire	-	(9 800)
Dividendes	(31 318)	(22 590)
Émission de capital social, déduction faite des frais d'émission de néant en 2014 (4 201 \$ en 2013)	3 518	101 772
Dette à long terme, montant net	(13 300)	120 579
Intérêts payés sur la dette à long terme	(7 864)	(6 934)
Charges de financement	(23)	(1 109)
<b>(Sorties) entrées de trésorerie nettes liées aux activités de financement</b>	<b>(48 987)</b>	<b>181 918</b>
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(5 964)	15 552
Incidence des fluctuations des cours de change sur la trésorerie libellée en monnaies étrangères	1 070	206
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	21 774	6 016
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>16 880</b>	<b>21 774</b>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

---

### 1. Description de l'entreprise

Corporation Fiera Capital (« Fiera Capital » ou la « Société ») a été constituée en tant que Fry Investment Management Limitée en 1955 en vertu des lois de la province de l'Ontario. La Société est une société de gestion de placements indépendante offrant des services complets, une vaste gamme de produits, des conseils en placement et des services connexes aux investisseurs institutionnels, à des clients en gestion privée et à des investisseurs au détail. Le siège social de la Société est situé au 1501, avenue McGill College, bureau 800, Montréal (Québec) Canada. Les actions de la Société se négocient à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole « FSZ ».

La Société a modifié sa dénomination sociale pour Corporation Fiera Capital, tel qu'il a été approuvé par ses actionnaires lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire tenue le 29 mars 2012.

Corporation Fiera Capital est inscrite comme courtier sur le marché dispensé et gestionnaire de portefeuille dans toutes les provinces et dans tous les territoires du Canada. Corporation Fiera Capital est également inscrite comme gestionnaire de fonds d'investissement en Ontario et au Québec. De plus, puisque Corporation Fiera Capital gère des portefeuilles d'instruments dérivés, elle est inscrite comme « gestionnaire d'opérations sur marchandises » en vertu de la *Loi sur les contrats à terme sur marchandises* de l'Ontario, comme « conseiller » en vertu de la *Loi sur les contrats à terme de marchandises* du Manitoba, ainsi que comme « gestionnaire de portefeuille en dérivés » en vertu de la Loi sur les instruments dérivés du Québec. De plus, Bel Air Investment Advisors LLC, filiale de Corporation Fiera Capital, est inscrite comme conseiller en placement auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis.

Le 18 mars 2015, le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés des exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013.

### 2. Mode de présentation et adoption de nouvelles IFRS

#### Déclaration de conformité

La Société établit ses états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») qu'a publiées l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

Les méthodes appliquées aux fins des présents états financiers consolidés sont fondées sur les IFRS qui avaient été publiées et qui étaient en vigueur au 31 décembre 2014.

L'établissement d'états financiers conformément aux IFRS nécessite le recours à certaines estimations comptables d'importance critique et exige également que la direction pose des jugements dans l'application des méthodes comptables de la Société. Les questions qui mettent en jeu une plus grande part de subjectivité, qui comportent un degré plus élevé de complexité ou à l'égard desquelles les hypothèses et estimations sont importantes pour les états financiers consolidés sont présentées à la note 3.

# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

---

## 2. Mode de présentation et adoption de nouvelles IFRS (suite)

### IFRS modifiées, interprétations et modifications

Modifications de l'IFRS 10, de l'IFRS 12 et de l'IAS 27 relatives aux entités d'investissement

Les modifications de l'IFRS 10 définissent ce qu'est une entité d'investissement et exigent d'une entité publiante qui correspond à la définition d'une entité d'investissement qu'elle évalue ses filiales à la juste valeur par le biais du résultat net dans ses états financiers consolidés et individuels plutôt que de les consolider.

Les conditions suivantes doivent être réunies pour qu'une entité publiante soit considérée comme une entité d'investissement :

- elle obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs afin de leur fournir des services professionnels de gestion de placements;
- elle déclare à son ou à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital ou de revenus d'investissement, ou les deux;
- elle évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

Des modifications corrélatives ont été apportées à l'IFRS 12 et à l'IAS 27 afin d'instaurer de nouvelles exigences quant aux informations que doivent fournir les entités d'investissement. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence sur les montants présentés ni sur les informations fournies dans les présents états financiers consolidés.

Modifications de l'IAS 32 relatives à la compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Les modifications de l'IAS 32 clarifient les exigences quant à la compensation d'actifs et de passifs financiers. Plus particulièrement, elles précisent le sens de l'expression « a actuellement un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation » et ce que signifie une réalisation et un règlement simultanés. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence sur les montants présentés ni sur les informations fournies dans les présents états financiers consolidés.

Interprétation IFRIC 21, *Droits ou taxes*

L'interprétation IFRIC 21 fournit des directives sur le moment de comptabilisation des passifs liés à un droit ou à une taxe imposé par une autorité publique, tant pour ceux comptabilisés conformément à l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, que pour ceux dont l'échéance et le montant sont certains. Les droits ou taxes sont des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques qui sont imposés par les autorités publiques aux entités selon les dispositions légales ou réglementaires, à l'exception des impôts sur le résultat qui entrent dans le champ d'application de l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, et des amendes et autres pénalités imposées pour violation de dispositions légales ou réglementaires. L'interprétation précise que le fait générateur d'obligation qui entraîne la comptabilisation d'un passif est l'activité qui rend le droit ou la taxe exigible, tel qu'il est prévu dans les dispositions légales ou réglementaires pertinentes. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence sur les montants présentés ni sur les informations fournies dans les présents états financiers consolidés.

# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

---

### 2. Mode de présentation et adoption de nouvelles IFRS (suite)

Modifications de l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*

Les modifications de l'IAS 36 limitent les circonstances dans lesquelles la valeur recouvrable des actifs ou des unités génératrices de trésorerie doit être présentée, précisent les informations à fournir et introduisent une exigence explicite de présentation du taux d'actualisation utilisé pour établir la perte de valeur (ou les reprises) dans les cas où le montant recouvrable (fondé sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie) est établi au moyen d'une technique d'actualisation. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence sur les montants présentés ni sur les informations fournies dans les présents états financiers consolidés.

### 3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations

#### Principales méthodes comptables

##### Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf dans le cas des actifs et des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et des placements disponibles à la vente, qui sont évalués à la juste valeur, tel qu'il est précisé dans la section « Instruments financiers ».

##### Consolidation

Les états financiers de la Société comprennent ses comptes et ceux de toutes ses filiales ainsi que sa quote-part des participations dans des coentreprises. Les transactions intersociété, les soldes ainsi que les profits et pertes non réalisés provenant de telles transactions avec les filiales et entre celles-ci sont tous éliminés à la consolidation.

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de Corporation Fiera Capital et ceux de ses filiales entièrement détenues, soit Fonds Fiera Capital inc. (« FFCI ») qui est enregistrée auprès de diverses commissions provinciales des valeurs mobilières en tant que courtier de fonds communs de placement et est membre de l'Association canadienne des courtiers de fonds communs de placement, Fiera US Holding Inc. (qui détient Bel Air Investment Advisors LLC, Bel Air Management LLC, Bel Air Securities LLC et Wilkinson O'Grady & Co. Inc.), Commandité Fiera Quantum inc. et 9276-5072 Québec inc. (qui, ensemble, détiennent une participation majoritaire de 55 % dans Société en commandite Fiera Quantum, laquelle détient FQ ABCP GP Inc., FQ GenPar LLC et FQ ABCP (USA) GP Inc.) et 8645230 Canada Inc. (qui détient Gestion Fiera Capital S.à.r.l.).

Les filiales sont des entités sur lesquelles la Société exerce un contrôle. La Société contrôle une entité émettrice lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles sont pris en compte au moment d'évaluer si la Société contrôle ou non une autre entité. Les filiales sont entièrement consolidées à partir de la date à laquelle la Société en obtient le contrôle et sont déconsolidées à partir de la date à laquelle elle en perd le contrôle.

Les méthodes comptables des filiales ont été modifiées au besoin afin d'en assurer la cohérence avec celles qu'a adoptées la Société.

# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

---

### 3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

#### Participations dans des coentreprises

Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Le contrôle conjoint est le partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. La Société détient des intérêts dans les coentreprises suivantes : Fiera Axium Infrastructure Inc. (« Fiera Axium »), entité de Montréal, au Québec, spécialisée dans les investissements en infrastructure, et Fiera Immobilier Limitée (« Fiera Immobilier »), entité de Halifax, en Nouvelle-Écosse, spécialisée dans les investissements immobiliers, dans lesquelles la Société a un contrôle conjoint. Les résultats financiers attribuables à la participation de la Société dans ses coentreprises sont pris en compte dans ses résultats selon la méthode de la mise en équivalence.

Après la date d'acquisition, la quote-part du résultat des coentreprises de la Société est constatée à l'état consolidé du résultat net. Les variations cumulatives postérieures à l'acquisition sont portées en ajustement de la valeur comptable de la participation.

Les méthodes comptables des coentreprises ont été modifiées au besoin afin d'en assurer la cohérence avec celles qu'a adoptées la Société.

La Société évalue, chaque fin d'exercice, s'il existe des preuves objectives que sa participation dans une coentreprise s'est dépréciée. Si tel est le cas, la valeur comptable de cette participation est ramenée à la valeur recouvrable estimée (soit le plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de la vente et de la valeur d'utilité), et la perte de valeur est imputée à l'état consolidé du résultat net. Conformément à l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, les pertes de valeur font l'objet d'une reprise dans des exercices ultérieurs si la valeur recouvrable de la participation augmente par la suite et si cette augmentation peut être objectivement liée à un événement survenu après la constatation de la perte de valeur.

#### Regroupements d'entreprises

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net.

À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont comptabilisés à la juste valeur, sauf s'il s'agit d'actifs ou de passifs d'impôt différé, lesquels sont comptabilisés et évalués conformément à l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*. Les variations subséquentes des justes valeurs sont portées en ajustement du coût d'acquisition si elles constituent un ajustement effectué au cours de la période d'évaluation. La période d'évaluation est la période se situant entre la date d'acquisition et celle à laquelle toutes les informations importantes requises pour déterminer la juste valeur sont disponibles, et elle ne peut excéder 12 mois. Toutes les autres variations subséquentes sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net. Pour calculer la juste valeur, il faut faire des estimations concernant les immobilisations incorporelles acquises, les immobilisations corporelles et la contrepartie conditionnelle. La contrepartie conditionnelle qui est classée comme un passif est évaluée à chaque date de clôture subséquente, et le profit ou la perte correspondant est porté en résultat net.

# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

*(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)*

---

### 3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

Le goodwill est évalué comme étant l'excédent de la contrepartie transférée sur les montants nets des actifs identifiables acquis et des passifs repris. Si, après la réévaluation, les montants nets des actifs identifiables acquis et des passifs repris excèdent la somme de la contrepartie transférée, l'excédent est comptabilisé immédiatement dans l'état consolidé du résultat net à titre de profit sur une acquisition à des conditions avantageuses.

#### Conversion des monnaies étrangères

La Société a établi et présente les présents états financiers consolidés en dollars canadiens, sa monnaie fonctionnelle.

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en utilisant les cours de change en vigueur aux dates des transactions. En règle générale, les profits et pertes de change découlant du règlement de telles transactions et de la conversion, aux cours de change de clôture d'exercice, des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaies étrangères sont présentés en dollars canadiens selon les cours de change en vigueur à la date de leur comptabilisation initiale.

Les actifs et passifs des établissements à l'étranger, ce qui inclut le goodwill et les ajustements de la juste valeur par suite de l'acquisition, sont convertis en dollars canadiens aux cours de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et les charges de ces établissements sont convertis aux cours de change prévalant à la date des transactions.

Les profits ou pertes de change liés aux établissements à l'étranger sont pris en compte dans les autres éléments du résultat global et sont reclassés dans le résultat net au moment de la cession intégrale ou partielle de la participation dans un établissement à l'étranger.

#### Comptabilisation des produits

Les produits sous forme d'honoraires de gestion sont comptabilisés lorsque les services connexes sont rendus et lorsque les honoraires peuvent être déterminés. Ces honoraires sont facturés trimestriellement en fonction de la moyenne quotidienne des actifs sous gestion (« ASG ») tandis que d'autres sont calculés et facturés mensuellement ou trimestriellement à terme échu selon la valeur des actifs sous gestion à la clôture du trimestre civil ou du mois ou selon la moyenne du solde des ASG à l'ouverture et à la clôture du trimestre.

Les honoraires de performance sont comptabilisés uniquement aux dates d'évaluation du rendement indiquées dans les ententes relatives aux comptes individuels et sont fonction de la réalisation, pour le compte, d'une performance supérieure à des cibles qui ont été convenues pour la période concernée.

#### Produits différés

Les paiements anticipés reçus pour la prestation de services à des parties externes sont constatés à leur réception en tant que produits différés et sont inscrits dans la période durant laquelle les services connexes sont fournis.

# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

### 3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

#### Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont constatés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles d'un instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie provenant des actifs ont expiré ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété. Les achats et ventes réguliers d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction.

Lors de leur comptabilisation initiale, la Société classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes, en fonction du but pour lequel ils ont été acquis :

#### Classement

Trésorerie et trésorerie soumise à des restrictions	Prêts et créances
Placements	
Autres titres et obligations	Juste valeur par le biais du résultat net
Placements dans des fonds communs de placement et des fonds en gestion commune	Disponibles à la vente
Débiteurs	Prêts et créances
Créances à long terme	Prêts et créances
Avance à un actionnaire lié	Prêts et créances
Somme à recevoir liée aux reçus de souscription	Prêts et créances
Créditeurs et charges à payer	Passifs financiers au coût amorti
Dividende à payer	Passifs financiers au coût amorti
Sommes dues à des sociétés liées	Passifs financiers au coût amorti
Dépôts-clients	Passifs financiers au coût amorti
Valeur de l'option attribuée à la participation ne donnant pas le contrôle	Juste valeur par le biais du résultat net
Passifs fondés sur des actions réglés en trésorerie	Juste valeur par le biais du résultat net
Dette à long terme	Passifs financiers au coût amorti
Obligations au titre du prix d'achat	Passifs financiers au coût amorti
Instruments financiers dérivés	Juste valeur par le biais du résultat net
Obligation au titre des reçus de souscription	Passifs financiers au coût amorti

#### *Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*

Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il a été acquis principalement dans le but d'être vendu ou racheté à court terme. Les instruments détenus par la Société et classés dans cette catégorie sont certains titres et obligations, lesquels sont classés dans les placements dans les états consolidés de la situation financière, ainsi que les instruments financiers dérivés.

Les instruments financiers de cette catégorie sont évalués initialement et subséquemment à leur juste valeur. Les coûts de transaction sont passés en charges à l'état consolidé du résultat net au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Les profits et pertes découlant des variations de la juste valeur sont présentés dans l'état consolidé du résultat net dans la période où ils se produisent. Les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont classés dans les actifs courants, sauf dans le cas de la partie qui devrait être réalisée ou réglée au-delà de 12 mois à compter de la date de l'état consolidé de la situation financière, partie qui est alors présentée comme un élément non courant.



# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

---

### 3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

#### *Prêts et créances*

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et créances de la Société comprennent la trésorerie, la trésorerie soumise à des restrictions, les débiteurs, les créances à long terme, l'avance à un actionnaire lié et la somme à recevoir liée aux reçus de souscription. Exception faite des créances à long terme et de l'avance à un actionnaire lié, ces actifs sont inclus dans les actifs courants en raison de leur nature à court terme. Les prêts et créances sont initialement comptabilisés au montant qui devrait être reçu moins, si cela s'applique, un montant visant à les ramener à la juste valeur. Par la suite, les prêts et créances sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour dépréciation, au besoin.

#### *Disponibles à la vente*

Les placements disponibles à la vente sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts de transaction et sont ensuite comptabilisés à leur juste valeur. Les profits ou pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les placements disponibles à la vente sont classés comme étant non courants, à moins que le placement arrive à échéance dans les 12 prochains mois ou que la direction s'attende à le céder d'ici là.

Les dividendes sur les instruments de capitaux propres disponibles à la vente sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net lorsque le droit de la Société de recevoir le paiement est établi. Lorsqu'un placement disponible à la vente est vendu ou s'est déprécié, les profits ou pertes accumulés sont reclassés du cumul des autres éléments du résultat global à l'état consolidé du résultat net.

Les placements disponibles à la vente sont évalués à la clôture de chaque période de présentation pour déterminer s'il existe des indications de dépréciation. Les placements sont considérés comme dépréciés lorsqu'il y a une indication objective qu'en raison d'un ou de plusieurs événements intervenus, les flux de trésorerie futurs estimés du placement sont touchés, comme un déclin durable de la juste valeur du placement en deçà de son coût.

#### *Passifs financiers au coût amorti*

Les passifs financiers évalués au coût amorti comprennent les créditeurs et charges à payer, le dividende à payer, les sommes dues à des sociétés liées, les dépôts-clients, la dette à long terme, les obligations au titre du prix d'achat et l'obligation au titre des reçus de souscription. Les créditeurs et charges à payer, le dividende à payer, les sommes dues à des sociétés liées et les dépôts-clients sont comptabilisés initialement au montant devant être payé et duquel est retranché, si cela s'applique, un montant visant à les ramener à la juste valeur. Par la suite, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. La dette à long terme, les obligations au titre du prix d'achat et l'obligation au titre des reçus de souscription sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, déduction faite des coûts de transaction engagés, et sont comptabilisées par la suite au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.



# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

### 3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

#### Trésorerie soumise à des restrictions

La trésorerie soumise à des restrictions se compose de dépôts-clients reçus suivant le règlement d'un recours collectif en faveur de certains clients pour lesquels la Société a agi à titre de mandataire et d'une lettre de crédit émise dans le cadre d'un contrat de location.

#### Placements

Les placements dans d'autres titres et obligations sont comptabilisés à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière selon le cours acheteur à la date de clôture. Les placements dans des parts de fonds communs de placement et de fonds en gestion commune sont inscrits à la valeur liquidative présentée par le gestionnaire de fonds.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant. Le coût comprend les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés comme un actif distinct, selon le cas, seulement lorsqu'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet élément iront à la Société et que le coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable d'un actif remplacé est décomptabilisée lorsqu'il a été remplacé. Les frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Les principales catégories d'immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire et sur les périodes suivantes :

Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Améliorations locatives	La plus courte entre la durée du bail et la durée d'utilité

Les valeurs résiduelles, les modes d'amortissement et les durées d'utilité des immobilisations corporelles sont revus annuellement et ajustés au besoin. Les profits et pertes sur les cessions d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit tiré de leur cession à la valeur comptable de l'actif et sont inscrits à l'état consolidé du résultat net.

#### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée, telles que les contrats de gestion conclus avec des fonds communs de placement, sont comptabilisées au coût. La Société s'attend à la fois à ce que le renouvellement de ces contrats et les flux de trésorerie qu'ils génèrent se poursuivent indéfiniment. Ces fonds communs de placement ont une durée de vie indéterminée. En conséquence, la Société n'amortit pas ces immobilisations incorporelles, mais les soumet à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'elles pourraient s'être dépréciées.

# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

### 3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont comptabilisées au coût. Les autres immobilisations incorporelles se composent du nom commercial, des logiciels et des ententes de non-concurrence. Les durées d'utilité attendues des relations clients à durée de vie déterminée sont analysées chaque année et établies sur la base de l'analyse des taux d'attrition de clients passés et projetés et d'autres facteurs qui peuvent influencer sur les avantages économiques futurs prévus que la Société tirera des relations avec sa clientèle.

Les frais de développement des immobilisations incorporelles générées en interne sont inscrits à l'actif lorsque les conditions suivantes sont respectées :

- La faisabilité technique peut être démontrée.
- La direction a l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre.
- La direction peut démontrer la capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle.
- Il est probable que l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs.
- La Société peut démontrer la disponibilité de ressources techniques, financières et autres appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle.
- Les dépenses attribuables à l'immobilisation peuvent être évaluées de façon fiable.

Le montant initial comptabilisé au titre des immobilisations incorporelles générées en interne est égal à la somme des dépenses engagées à partir de la date à laquelle cette immobilisation incorporelle a satisfait pour la première fois aux critères de comptabilisation énumérés ci-dessus. Lorsqu'aucune immobilisation incorporelle générée en interne ne peut être comptabilisée, les frais de développement sont passés en charges dans l'état consolidé du résultat net au cours de la période où ils sont engagés.

L'amortissement des actifs à durée de vie déterminée est basé sur leur durée d'utilité estimée selon le mode linéaire et sur les périodes suivantes :

Contrats de gestion d'actifs	10 ans
Relations clients	5 à 20 ans
Autres	2 à 8 ans

#### Goodwill

Le goodwill représente l'excédent de la contrepartie transférée dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sur la juste valeur de la quote-part revenant à la Société des actifs nets identifiables acquis à la date d'acquisition. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation au moins une fois l'an et est comptabilisé au coût diminué du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur du goodwill ne peuvent faire l'objet d'une reprise.

# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

*(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)*

---

### 3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

#### Dépréciation d'actifs non financiers

Les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont soumises à des tests de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée sont soumises à un test de dépréciation au moins une fois l'an. Aux fins de l'évaluation des valeurs recouvrables, les actifs sont regroupés au niveau le plus bas pour lequel il existe des flux de trésorerie pouvant être identifiés de manière distincte (unités génératrices de trésorerie ou « UGT »). La valeur recouvrable correspond à la plus élevée de la juste valeur d'un actif diminuée des coûts de la vente et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs estimés, par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'UGT. La juste valeur diminuée des coûts de la vente est déterminée à l'aide d'un multiple du BAIIA (résultat avant intérêts, impôt et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles) de sociétés de référence dont les activités sont comparables à celles de chaque UGT. Une perte de valeur est comptabilisée au titre du montant par lequel la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeurs sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net.

Les pertes de valeur comptabilisées sont d'abord réparties en réduction de la valeur comptable du goodwill affecté à l'UGT, puis en réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT au prorata. Les pertes de valeur liées au goodwill ne sont pas reprises. Les actifs non financiers ayant subi des pertes de valeur au cours de périodes antérieures sont réévalués à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe des indications que la perte a diminué ou bien qu'elle n'existe plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a des changements dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable, et que ces changements seront soutenus dans le futur. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Aux fins du test de dépréciation du goodwill, l'UGT, qui représente le niveau le plus bas auquel la direction surveille le goodwill, est le secteur opérationnel (note 23), exclusion faite de certains fonds de gestion alternative que gère Société en commandite Fiera Quantum (note 4), laquelle forme également une UGT depuis son acquisition le 1<sup>er</sup> mai 2013.

#### Contrats de location

Les contrats de location aux termes desquels la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété sont conservés par le bailleur sont classés comme contrats de location simple. Les paiements effectués en vertu de tels contrats (déduction faite de tout incitatif à la location reçu du bailleur) sont passés en charges à l'état consolidé du résultat net sur une base linéaire sur la durée du contrat.

#### Frais différés

Les frais différés sont constitués des primes d'assurance, des loyers et d'autres charges payées d'avance à long terme et sont amortis suivant le mode linéaire sur la durée des contrats.

# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

---

### 3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

#### Obligations différées liées à des contrats de location

La Société a des contrats de location pour des bureaux qui contiennent des clauses d'indexation fixe et préétablie des loyers minimums. La Société constate la charge locative s'y rapportant sur une base linéaire et, conséquemment, comptabilise à titre d'obligations différées liées à des contrats de location l'écart entre la charge locative comptabilisée et les montants payables en vertu des baux.

#### Incitatifs à la location

Les incitatifs à la location représentent des attributions reçues des bailleurs au titre des améliorations locatives et sont amortis sur la durée des baux.

#### Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt sur le résultat est comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net, sauf s'il a trait à des éléments comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas il est également comptabilisé directement dans les capitaux propres.

L'impôt exigible correspond à l'impôt à payer prévu sur le résultat imposable de l'exercice, impôt qui est établi en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la clôture de la période considérée, ainsi que tout ajustement à l'impôt payable à l'égard d'exercices précédents.

En général, l'impôt différé est comptabilisé au titre de différences temporaires entre les bases fiscales des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. L'impôt différé est déterminé sur une base non actualisée en utilisant les taux d'impôt et lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de l'état consolidé de la situation financière et qui devraient s'appliquer lorsque l'actif ou le passif d'impôt différé sera réalisé ou réglé. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils pourront être réalisés.

L'impôt sur le résultat différé est établi en fonction des différences temporaires découlant des participations dans les filiales et les coentreprises, sauf dans le cas des filiales pour lesquelles le moment du renversement des différences temporaires est contrôlé par la Société et lorsqu'il est probable que les différences temporaires ne se renverseront pas dans un avenir prévisible.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont présentés comme étant des éléments non courants.

#### Avantages du personnel

##### *Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi*

Certains employés de la Société ont des droits en vertu de ses régimes de retraite, qui sont des régimes à cotisations définies. Le coût des régimes de retraite à cotisations définies est passé en charges au fur et à mesure que ces employés gagnent les droits à ces cotisations.

# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

---

### 3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

#### *Régimes de primes*

La Société comptabilise une provision et une charge au titre des primes dès qu'elle est contractuellement tenue de faire un paiement à cet égard ou qu'une pratique antérieure a créé une obligation implicite.

#### *Rémunération fondée sur des actions*

La Société octroie des options sur actions à certains employés sur approbation du conseil d'administration. Le conseil d'administration peut établir à quel moment une option devient exerçable et si elle le sera par échelonnement ou en fonction d'un calendrier d'acquisition des droits.

La charge de rémunération fondée sur des actions est comptabilisée au moyen de la méthode de la juste valeur. Conformément à cette méthode, la charge de rémunération relative à chaque tranche est évaluée à la juste valeur à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation des options Black-Scholes et elle est constatée à titre de rémunération fondée sur des actions sur la période d'acquisition des droits, un montant équivalent compensatoire étant comptabilisé dans le surplus d'apport. Lorsque les options sur actions sont exercées, toute contrepartie versée par les employés est portée au capital social et la juste valeur des options qui a été constatée est retranchée du surplus d'apport et portée elle aussi au capital social.

#### *Régime d'unités d'actions différées*

La charge liée à l'attribution d'unités d'actions différées (« UAD ») était constatée lorsque les unités d'actions différées étaient émises. Les variations de la juste valeur des UAD émises précédemment que causent les fluctuations du prix des actions ordinaires de la Société sont constatées de façon continue dans l'état consolidé du résultat net. Le nombre d'UAD attribuées aux administrateurs était calculé en divisant la valeur en dollars de la tranche de leurs jetons de présence à verser sous forme d'UAD par le cours de clôture des actions de la Société à la TSX le jour ouvrable précédant immédiatement la date de l'attribution. En 2010, le conseil d'administration a mis fin au régime d'UAD. Cependant, tous les droits et privilèges existants demeurent inchangés. Tous les administrateurs admissibles reçoivent désormais une rémunération en trésorerie. Le passif lié à ce régime est comptabilisé dans les créiteurs et charges à payer.

#### *Régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions*

Le régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions (le « régime d'UAR ») a été mis sur pied afin de donner à certains employés la possibilité d'acquérir des actions de catégorie A avec droit de vote subalterne de la Société de sorte à inciter les intéressés à devenir des employés de la Société ou de l'une de ses sociétés affiliées et à leur permettre de participer à la croissance et au développement de celle-ci. Le nombre maximum d'actions pouvant être émises aux termes de tous les régimes représente 10 % du nombre d'actions émises et en circulation de la Société, nombre qui est calculé sur une base non diluée. La date de souscription est le troisième anniversaire de la date d'attribution. Le conseil d'administration peut déterminer le nombre d'actions que chaque employé admissible peut recevoir. La charge relative aux unités d'actions assujetties à des restrictions (« UAR ») est inscrite à la juste valeur et est amortie sur la période d'acquisition des droits selon le mode linéaire.

# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

---

### 3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

#### *Régime d'unités d'actions liées au rendement*

La Société offre deux régimes d'unités d'actions liées au rendement (collectivement, les « régimes d'UALR »), l'un ayant été établi en 2012 et l'autre, en 2013. Ces régimes d'UALR ont été créés afin de fidéliser les employés clés et de leur permettre de prendre part à la croissance et au développement de la Société. Des UALR ont été attribuées dans le cadre des deux régimes d'UALR.

Aux termes des deux régimes d'UALR, la Société peut régler les UALR en trésorerie ou en actions de catégorie A. Les droits aux UALR attribuées sont acquis à l'atteinte de cibles temporelles et de rendement établies par le conseil d'administration au moment de l'attribution. La date d'attribution est la date à laquelle la Société et le participant s'entendent sur les modalités de l'attribution, notamment sur la définition des critères de rendement. À cette date, la Société et le participant ont une compréhension commune des termes et conditions de l'attribution.

La charge relative aux UALR pour ce qui est des régimes d'UALR que la Société entend régler en actions est inscrite selon la méthode de la juste valeur. En vertu de celle-ci, la charge de rémunération est évaluée à la juste valeur à la date d'attribution au moyen d'un modèle des flux de trésorerie actualisés et est constatée sur la période d'acquisition des droits. Ces UALR sont considérées comme des transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres.

La charge relative aux UALR pour ce qui est des régimes d'UALR que la Société entend régler en trésorerie est inscrite à la juste valeur à chaque date de clôture et est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits. Ces UALR sont considérées comme des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en trésorerie.

#### *Indemnités de cessation d'emploi*

La Société comptabilise les indemnités de cessation d'emploi lorsqu'elle s'est manifestement engagée à mettre fin à l'emploi des employés actifs selon un plan formalisé et détaillé sans possibilité d'un retrait, ou à fournir des indemnités à la suite d'une offre faite pour encourager les départs volontaires. Les indemnités qui deviennent payables plus de 12 mois après la fin de la période considérée sont actualisées.

#### **Provisions de restructuration**

Ces provisions, qui représentent les indemnités de cessation d'emploi, sont évaluées en fonction des meilleures estimations de la direction concernant les fonds nécessaires pour régler l'obligation à la clôture de la période considérée et sont actualisées si l'incidence est importante.

#### **Frais d'acquisition**

Les frais d'acquisition comprennent les charges, les frais, les commissions et les autres coûts associés à la collecte de renseignements, à la négociation des contrats et aux évaluations des risques liées aux regroupements d'entreprises conclus ou envisagés. Ces charges se composent essentiellement d'honoraires d'avocats, de conseillers et de spécialistes.

# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

*(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)*

---

### 3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

#### Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation et d'actions devant être émises progressivement au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de sorte à tenir compte des instruments dilutifs. Le nombre d'actions inclus à l'égard des options et autres instruments semblables est établi au moyen de la méthode du rachat d'actions et seul l'élément représentant la prime de l'émission est pris en compte dans le résultat dilué par action. Cet élément correspond à la différence entre le nombre d'actions ordinaires qui seraient émises au prix d'exercice et le nombre d'actions ordinaires qui l'auraient été au cours moyen. Les actions potentiellement dilutives de la Société comprennent les options sur actions et les unités d'actions liées au rendement qui sont attribuées aux employés.

#### Capital social

Les actions de catégorie A avec droit de vote subalterne (les « actions de catégorie A ») et les actions de catégorie B avec droit de vote spécial (les « actions de catégorie B ») sont classées dans les capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions sont portés en réduction des capitaux propres.

#### Dividendes

Les dividendes sur les actions sont comptabilisés dans les états financiers consolidés de la Société de la période durant laquelle son conseil d'administration approuve ces dividendes.

#### Surplus d'apport

Le surplus d'apport est défini comme étant la réserve établie pour les paiements fondés sur des actions, laquelle est comptabilisée à la juste valeur.

#### Jugements comptables importants et incertitudes relatives aux estimations

L'application des méthodes comptables de la Société exige que sa direction ait recours à des estimations et pose des jugements qui peuvent influencer fortement sur les produits, les charges, le résultat global, les actifs et les passifs qu'elle constate ainsi que les informations qu'elle présente dans ses états financiers consolidés. Les estimations et jugements sont importants :

- lorsque l'issue est hautement incertaine au moment où les estimations sont faites et les jugements, posés;
- lorsque des estimations ou jugements différents auraient vraisemblablement pu être faits ou posés et que cela aurait eu une incidence importante sur les états financiers consolidés.

# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

---

### 3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

Les meilleures estimations de la direction concernant les résultats à venir reposent sur les circonstances et les données disponibles au moment où ces estimations sont faites. Pour établir ces estimations, la direction s'appuie sur les résultats passés, la conjoncture économique et ses tendances ainsi que sur des hypothèses concernant des issues futures probables. Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont examinées régulièrement et les conséquences de toute variation sont constatées immédiatement. Les résultats réels différeront de ceux estimés, et les écarts pourraient être importants. Le budget annuel dressé par la direction et son plan à long terme, lequel couvre une période de cinq ans, constituent des sources d'information clés pour de nombreuses estimations importantes qui ont été exigées dans l'établissement des présents états financiers consolidés. La direction dresse annuellement un budget et met régulièrement à jour son plan à long terme. Les flux de trésorerie et le niveau de rentabilité pris en compte dans le budget et le plan à long terme sont fondés sur les actifs sous gestion existants et futurs, la conjoncture économique et les structures de coûts actuelles et futures. Le budget et le plan à long terme doivent être approuvés à divers paliers hiérarchiques, dont celui de la haute direction. Le conseil d'administration approuve le budget annuel.

Ce qui suit décrit les principaux jugements et estimations comptables que la Société a posés ou faites en établissant ses états financiers consolidés.

#### *Unité génératrice de trésorerie*

La Société avait établi qu'elle avait une UGT aux fins de l'évaluation de la valeur comptable du goodwill attribué et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée jusqu'à ce qu'elle acquière des fonds de gestion d'actifs auprès de GMP Investment Management, laquelle constitue également une UGT depuis son acquisition le 1<sup>er</sup> mai 2013.

#### *Paiements fondés sur des actions*

La Société évalue le coût des transactions avec des employés qui sont réglées en trésorerie et en capitaux propres en fonction de la juste valeur des instruments connexes à la date à laquelle ils sont attribués. L'estimation de la juste valeur aux fins des paiements fondés sur des actions exige que la Société choisisse le modèle d'évaluation qui convient le mieux à une attribution donnée, d'après les modalités de cette attribution. À cette fin, la Société doit aussi formuler des hypothèses et sélectionner les données les plus appropriées à intégrer dans le modèle d'évaluation, notamment l'évaluation de certains critères de rendement ainsi que le nombre prévu d'unités dont les droits seront acquis.

#### *Dépréciation des actifs non financiers*

La Société effectue chaque année un test de dépréciation du goodwill pour savoir s'il a subi une dépréciation. La valeur recouvrable de l'UGT est déterminée en fonction de la valeur d'utilité. Ce calcul nécessite l'utilisation d'estimations, dont celles qui ont trait aux taux de croissance hypothétiques des flux de trésorerie futurs, au nombre d'années utilisées dans le modèle des flux de trésorerie, au taux d'actualisation et à d'autres estimations. Les valeurs recouvrables des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée ou déterminée sont basées sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, dont le calcul nécessite la formulation d'estimations concernant les flux de trésorerie futurs, ce qui tient compte des taux projetés d'attrition de la clientèle, si cela est pertinent, ainsi que le recours à des taux d'actualisation et à un pourcentage de la marge brute.



# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

---

### 3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

#### *Regroupements d'entreprises*

Le processus de répartition de prix d'achat résultant d'un regroupement d'entreprises exige de la direction qu'elle estime la juste valeur des actifs acquis, dont les immobilisations incorporelles et les immobilisations corporelles, ainsi que des passifs repris et les obligations au titre du prix d'achat exigibles au fil du temps. La Société se sert de techniques d'évaluation qui reposent généralement sur des prévisions du total des flux de trésorerie actualisés nets futurs attendus. Ces évaluations sont étroitement liées aux hypothèses posées par la direction quant au rendement futur des actifs concernés et au taux d'actualisation qui est appliqué.

#### *Impôt sur le résultat*

Le calcul de la charge d'impôt sur le résultat exige beaucoup de jugement dans l'interprétation des lois et règlements fiscaux, qui font fréquemment l'objet de changements. De plus, il y a des transactions et des calculs pour lesquels la détermination de la charge d'impôt définitive est incertaine. La Société constate des passifs relativement aux questions prévues d'audit fiscal en estimant si elle devra ou non payer de l'impôt supplémentaire. Lorsque l'issue finale, sur le plan fiscal, de ces questions ne correspond pas aux montants qui ont été initialement comptabilisés, les différences ont une incidence sur les actifs et passifs d'impôt exigible et différé de la période dans laquelle une telle détermination a été faite.

L'établissement des montants des actifs et passifs d'impôt différé à constater fait appel au jugement. Des jugements importants doivent être posés afin d'établir le calendrier de renversement des différences temporaires auxquelles les taux d'impôt futurs sont appliqués. Le montant des actifs d'impôt différé, qui se limite au montant dont la réalisation est probable, est estimé en tenant compte du calendrier, des sources et du niveau de résultat imposable futur.

#### **IFRS non encore adoptées**

La Société n'a pas appliqué les IFRS suivantes, qui sont soit nouvelles, soit modifiées ou qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore en vigueur :

#### *IFRS 9, Instruments financiers*

En juillet 2014, l'IASB a finalisé l'IFRS 9, *Instruments financiers*, combinant les étapes portant sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers, la dépréciation des actifs financiers et la comptabilité de couverture du projet de l'IASB. L'IFRS 9 établit un modèle unique devant servir au classement et à l'évaluation des actifs financiers en fonction à la fois des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et du modèle économique qui consiste à détenir des actifs financiers. De plus, l'IFRS 9 prescrit un nouveau modèle de dépréciation applicable aux actifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Cette version intègre un nouveau modèle de dépréciation des pertes attendues et apporte des modifications de portée restreinte au classement et à l'évaluation des actifs et passifs financiers. L'IFRS 9 remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et doit être appliquée aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Cette norme doit être appliquée de manière rétrospective et l'adoption anticipée est permise.

# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

---

### 3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

#### IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*

En mai 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*. Cette nouvelle norme établit un cadre de référence général pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients, à l'exception des contrats inclus dans le champ d'application des normes qui portent sur les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers. L'IFRS 15 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 et doit être appliquée de manière rétrospective. L'application anticipée est permise.

#### Modifications de l'IFRS 11, *Partenariats*

En mai 2014, l'IASB a publié une modification à cette norme qui stipule que la comptabilisation s'appliquant aux regroupements d'entreprises doit être utilisée pour comptabiliser l'acquisition de participations dans une entreprise commune qui constitue une entreprise. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

#### Modifications de l'IAS 38, *Immobilisations incorporelles*, et de l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*

En mai 2014, l'IASB a publié des modifications à ces normes visant à introduire une présomption réfutable selon laquelle les méthodes d'amortissement basées sur les produits en ce qui a trait aux immobilisations incorporelles sont inappropriées. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 et l'application anticipée est permise.

#### Améliorations annuelles des IFRS (cycles 2010-2012 et 2011-2013)

En décembre 2013, l'IASB a publié les améliorations annuelles issues des cycles 2010-2012 et 2011-2013, lesquelles comprennent des modifications de portée limitée apportées à un ensemble de neuf normes. Les modifications qui pourraient s'appliquer à la Société comprennent des modifications permettant de clarifier des éléments, comme la définition de « condition d'acquisition de droits » de l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, les informations à fournir en ce qui a trait à un regroupement de secteurs opérationnels conformément à l'IFRS 8, *Secteurs opérationnels*, l'évaluation des créances et des dettes à court terme selon l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, la définition de « partie liée » de l'IAS 24, *Information relative aux parties liées*, ainsi que d'autres modifications. La plupart des modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2014 et l'application anticipée est permise.

#### Modifications apportées à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*

En décembre 2014, l'IASB a publié des modifications à cette norme qui visent à améliorer la présentation et les informations à fournir. Ces modifications se rapportent à l'importance relative, à l'ordre des notes, aux totaux partiels, aux méthodes comptables et à la ventilation, et elles ont été élaborées dans le but d'inciter les sociétés à avoir recours au jugement professionnel pour déterminer quelles informations seront fournies dans les états financiers. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 et l'application anticipée est permise.

La Société est toujours en voie d'évaluer l'incidence de ces normes sur ses états financiers consolidés.

# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

### 4. Regroupements d'entreprises

2014

#### Propel Capital Corporation

Le 2 septembre 2014, la Société a fait l'acquisition de toutes les actions en circulation de Propel Capital Corporation (« Propel »), une société de placement réputée de Toronto qui développe, gère et distribue des solutions de placement axées sur les fonds d'investissement à capital fixe pour la clientèle canadienne. L'acquisition permettra à la Société de bonifier son savoir-faire, son offre et ses capacités de distribution au sein des marchés de détail canadiens.

Selon les termes de cette entente, le prix d'achat de Propel comprend une somme de 9 021 \$ versée en trésorerie aux vendeurs et une somme de 1 000 \$ versée à un compte en mains tierces dont les fonds seront libérés en février 2016 s'il n'y a aucune réclamation aux termes des clauses d'indemnisation de la convention d'achat d'actions. De plus, le prix d'achat comprend une somme de 2 000 \$ à payer en février 2016 si les produits générés par les fonds d'investissement à capital fixe gérés par la Société atteignent un certain niveau. La direction estime que les produits générés par les fonds d'investissement à capital fixe atteindront le niveau visé. La transaction a été comptabilisée à titre de regroupement d'entreprises à l'aide de la méthode de l'acquisition et les actifs et passifs ont été comptabilisés à la juste valeur estimée à la date d'acquisition, comme suit :

	\$
Trésorerie	107
Autres actifs courants	1 073
Immobilisations incorporelles	5 050
Goodwill	7 954
Créditeurs et charges à payer	(931)
Passif d'impôt différé	(1 346)
	<b>11 907</b>

Contrepartie de l'acquisition	\$
Contrepartie en trésorerie	10 021
Juste valeur de l'obligation au titre du prix d'achat	1 886
	<b>11 907</b>

Le goodwill est imputable au réseau solide mis en place par Propel et à son personnel bien formé et n'est pas déductible aux fins de l'impôt. La direction de Corporation Fiera Capital a identifié des immobilisations incorporelles acquises auprès de Propel, qui ont été constatées de manière distincte du goodwill. Ces immobilisations incorporelles sont des relations clients évaluées au montant de 5 050 \$. La juste valeur de l'obligation au titre du prix d'achat a été calculée à l'aide des flux de trésorerie actualisés estimés. La Société a engagé des coûts connexes à l'acquisition de 623 \$, qui comprennent essentiellement des frais juridiques et des frais de vérification diligente. Ces coûts ont été inclus dans le poste « Frais d'acquisition » de l'état consolidé du résultat net. La Société a financé l'acquisition de Propel à l'aide de fonds en caisse.

# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

### 4. Regroupements d'entreprises (suite)

#### Incidence pro forma

Le tableau suivant présente l'incidence de l'acquisition sur les honoraires de gestion, les honoraires de performance et le résultat net de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 :

	\$
Honoraires de gestion	1 481
Honoraires de performance	-
Résultat net	269

Si le regroupement d'entreprises avait eu lieu le 1<sup>er</sup> janvier 2014, les montants consolidés des honoraires de gestion, des honoraires de performance et du résultat net de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 auraient été comme suit :

	\$
Honoraires de gestion	204 366
Honoraires de performance	15 437
Résultat net	23 707

La Société considère que les chiffres pro forma sont une mesure approximative de la performance financière de l'entreprise issue du regroupement sur une période de douze mois et qu'ils fournissent une base de comparaison avec sa performance financière des périodes futures.

Le résultat net pro forma ci-dessus prend en considération les frais de vente et charges générales et administratives, l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et l'élimination des frais d'acquisition, ainsi que les incidences fiscales connexes.

#### 2013

##### GMP Capital Inc.

Le 1<sup>er</sup> mai 2013, la Société a mené à terme une transaction avec GMP Capital Inc. (« GMP ») aux termes de laquelle elle a acquis certains fonds de gestion alternative de GMP Investment Management, y compris des fonds phares ayant trait au Fonds diversifié Alpha de GMP et au Fonds PCAA canadien. Cette transaction a permis à Corporation Fiera Capital d'élargir la portée de ses stratégies de gestion alternative, secteur qui a connu une grande effervescence ces dernières années sur le marché nord-américain et qui est appelé à poursuivre sa croissance. Cette transaction a procuré aux clients de la Société des améliorations sur le plan de l'innovation et de la gamme de produits ainsi que des solutions de placement personnalisées qui répondent à leurs objectifs. En vertu des modalités de l'entente, des membres clés de l'équipe de GMP Investment Management se sont joints à une nouvelle filiale de la Société, Société en commandite Fiera Quantum, dans laquelle ils détiennent maintenant une participation de 45 %. Le prix d'achat comprenait une contrepartie en trésorerie de 10 750 \$ qui a été payée à la clôture de la transaction, plus un montant à verser dans un compte en mains tierces à la clôture de chacune des trois prochaines années équivalant à 25 % des honoraires de performance générés et établis en fonction des actifs acquis. Le montant entier sera libéré en faveur de GMP uniquement si certains seuils minimaux d'ASG sont atteints. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, la Société a versé 631 \$ dans un compte en mains tierces.

# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

### 4. Regroupements d'entreprises (suite)

Dans le cadre du regroupement d'entreprises avec GMP, les membres clés de l'équipe de GMP Investment Management détiennent une option leur permettant de vendre la totalité, mais seulement la totalité, de leur participation dans Société en commandite Fiera Quantum le dernier jour ouvrable du 36<sup>e</sup> mois suivant la clôture de l'acquisition des actifs de GMP par celle-ci. Cette option pourra être réglée en trésorerie ou par l'émission d'actions de catégorie A avec droit de vote subalterne de Corporation Fiera Capital, au gré de celle-ci. L'option d'acquérir la participation ne donnant pas le contrôle a été comptabilisée comme un passif et imputée en réduction de la participation ne donnant pas le contrôle.

De plus, la Société a l'option d'acheter la participation de 45 % détenue par un membre clé de l'équipe de GMP Investment Management en tout temps après le 31 décembre 2015. Cette option pourra être réglée en trésorerie ou par l'émission d'actions de catégorie A avec droit de vote subalterne de Fiera Capital, au gré de celle-ci. La formule utilisée pour calculer le prix d'achat de la participation de 45 % restante est la même que celle utilisée pour calculer la valeur de l'option, et elle prend en considération la somme d'un multiple du résultat avant impôt et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (« BAIIA ») prévisionnel et des honoraires de performance prévisionnels.

La transaction a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition et, par conséquent, les actifs et les passifs ont été inscrits à leur juste valeur estimée à la date d'acquisition. La Société a parachevé la répartition du prix d'achat en s'appuyant sur les meilleures estimations de la direction, comme suit :

	\$
Actifs courants	518
Immobilisations incorporelles	18 570
Goodwill	1 918
Impôt sur le résultat différé	(1 555)
Valeur de l'option attribuée à la participation ne donnant pas le contrôle	(7 298)
	12 153
Participation ne donnant pas le contrôle	(8 590)
Valeur initiale de l'option attribuée à la participation ne donnant pas le contrôle	7 298
Participation ne donnant pas le contrôle, montant net	(1 292)
	<b>10 861</b>
<b>Contrepartie de l'acquisition</b>	
	\$
Contrepartie en trésorerie	10 750
Obligation de prix d'achat	111
	<b>10 861</b>

Le goodwill était imputable aux synergies qui devaient résulter du regroupement des équipes de gestion alternative et n'était pas déductible aux fins de l'impôt. La direction de la Société avait identifié certaines immobilisations incorporelles acquises auprès de GMP, qui ont été constatées de manière distincte du goodwill. Ces immobilisations incorporelles englobaient les relations clients, lesquelles avaient été évaluées au montant de 18 570 \$.

# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

### 4. Regroupements d'entreprises (suite)

Même si elle avait parachevé la répartition du prix d'achat au trimestre précédent, la Société a, au quatrième trimestre de 2013, constaté un ajustement visant à accroître de 518 \$ les actifs courants et à réduire de 1 239 \$ l'obligation de prix d'achat, diminuant ainsi le goodwill d'un total de 1 757 \$. Ces ajustements ont donné lieu à une augmentation de la participation ne donnant pas le contrôle de 234 \$ et à une hausse correspondante du goodwill.

#### Bel Air

Le 31 octobre 2013, la Société a réalisé une transaction visant l'acquisition de Bel Air Investment Advisors, LLC, dont le siège social était à Los Angeles, en Californie, ainsi que de sa société affiliée, Bel Air Securities LLC (collectivement, « Bel Air »). Bel Air est une importante société de gestion de patrimoine américaine. Cette acquisition s'inscrivait dans la stratégie d'expansion sur le marché américain de la Société, lui assurant une présence en Californie et au Texas et enrichissait son potentiel de croissance sur le marché américain de la gestion de patrimoine privé.

Selon les termes de l'entente, le prix d'achat de Bel Air englobait une tranche de 115 240 \$ US (120 371 \$ CA) réglée en trésorerie, pour 9 760 \$ US de nouvelles actions de catégorie A de la Société, actions à émettre sur une période de 32 mois suivant la clôture et qui avaient été inscrites à une valeur de 8 419 \$ US (8 781 \$ CA), ainsi qu'une obligation de prix d'achat de 9 000 \$ US (9 400 \$ CA), laquelle représentait la meilleure estimation, par la Société, de l'ajustement du fonds de roulement dont le calcul a été parachevé en 2014. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, la Société a réduit de 561 \$ US (623 \$ CA) le montant de l'obligation au titre du prix d'achat par suite du calcul de l'ajustement au fonds de roulement et après avoir effectué le paiement applicable au titre des ajustements de prix de 8 439 \$ US (9 373 \$ CA). Par conséquent, un montant de 561 \$ US (623 \$ CA) a été porté en réduction du goodwill. Une tranche de 14 640 \$ US (15 292 \$ CA) de la contrepartie en trésorerie sera détenue en mains tierces pendant une période d'au plus trois ans.

La transaction a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition, et les actifs et les passifs ont été inscrits à leur juste valeur estimée à la date d'acquisition, comme suit :

	\$
Trésorerie	9 629
Autres actifs courants	5 503
Immobilisations corporelles	376
Immobilisations incorporelles	66 112
Goodwill (dont 59 426 \$ sont déductibles aux fins de l'impôt)	59 426
Créditeurs et charges à payer	(3 117)
	<b>137 929</b>

Contrepartie de l'acquisition	\$
Contrepartie en trésorerie	120 371
Obligation de prix d'achat	8 777
Actions devant être émises progressivement	8 781
	<b>137 929</b>

# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

### 4. Regroupements d'entreprises (suite)

Le goodwill était imputable au potentiel de croissance que représentait l'établissement d'une plate-forme nord-américaine de gestion de patrimoine privé ainsi qu'à un personnel compétent déjà en poste. La direction de la Société avait identifié certaines immobilisations incorporelles acquises auprès de Bel Air qui avaient été constatées de manière distincte du goodwill. Ces immobilisations incorporelles englobaient le nom commercial, évalué à 1 880 \$, une entente de non-concurrence, évaluée à 2 298 \$, un contrat de gestion d'actifs, évalué à 1 984 \$, et les relations clients, évaluées à 59 950 \$.

#### Wilkinson O'Grady

Le 31 octobre 2013, la Société a mené à terme une transaction visant l'acquisition de Wilkinson O'Grady & Co. Inc. (« Wilkinson O'Grady »), gestionnaire d'actifs d'envergure mondiale dont le siège social est à New York. Cette acquisition reflète la stratégie de la Société qui est de pénétrer le marché américain de la gestion de patrimoine privé et rehaussera ses compétences dans le secteur des actions américaines et internationales.

Le prix d'achat de Wilkinson O'Grady englobait une tranche de 29 529 \$ US (30 844 \$ CA) réglée en trésorerie ainsi que pour 1 720 \$ US (1 794 \$ CA) de nouvelles actions de catégorie A avec droit de vote subalterne de la Société (ce qui reflète la conversion de la participation d'un cadre supérieur de Wilkinson O'Grady en actions de catégorie A nouvellement émises de la Société).

La transaction a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition, et les actifs et les passifs ont été inscrits à leur juste valeur estimée à la date d'acquisition. La Société a parachevé la répartition du prix d'achat en s'appuyant sur les meilleures estimations de la direction, comme suit :

	\$
Trésorerie	1 839
Autres actifs courants	7 674
Immobilisations corporelles	498
Actif d'impôt différé	155
Immobilisations incorporelles	14 622
Goodwill	15 717
Créditeurs et charges à payer	(1 251)
Passif d'impôt différé	(6 616)
	<b>32 638</b>

Contrepartie de l'acquisition	\$
Contrepartie en trésorerie	30 844
Capital social (note 14)	1 794
	<b>32 638</b>

Le goodwill était imputable au potentiel de croissance que représentait l'établissement d'une plate-forme nord-américaine de gestion de patrimoine privé ainsi qu'à un personnel compétent déjà en poste. Le goodwill n'était pas déductible aux fins de l'impôt.

La direction de la Société avait identifié certaines immobilisations incorporelles acquises auprès de Wilkinson O'Grady, qui avaient été constatées de manière distincte du goodwill. Ces immobilisations incorporelles englobaient le nom commercial, évalué à 679 \$, et les relations clients, évaluées à 13 943 \$.

# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

### 4. Regroupements d'entreprises (suite)

La Société a financé les acquisitions de Bel Air et de Wilkinson O'Grady en accroissant sa dette à long terme et en utilisant le produit tiré de l'émission de capital social, tel qu'il est présenté à la note 14.

#### Incidence pro forma des acquisitions de 2013

Ce qui suit indique l'incidence de ces acquisitions, pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur les honoraires de gestion, les honoraires de performance et le résultat net :

	\$
Honoraires de gestion	12 622
Honoraires de performance	3 172
Résultat net	770

Si les regroupements d'entreprises avaient eu lieu le 1<sup>er</sup> janvier 2013, les montants consolidés des honoraires de gestion, des honoraires de performance et du résultat net de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 auraient été comme suit :

	\$
Honoraires de gestion	171 118
Honoraires de performance	15 552
Résultat net	19 193

La Société considère que les chiffres pro forma sont une mesure approximative de la performance financière de l'entreprise issue des regroupements sur une période de 12 mois et qu'ils fournissent une base de comparaison avec sa performance financière des exercices futurs.

Le résultat net pro forma ci-dessus prend en considération les frais de vente et charges générales et administratives, l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, les intérêts sur la dette à long terme et l'élimination des frais d'acquisition ainsi que les incidences fiscales connexes.

#### Coûts de restructuration et autres coûts d'intégration

En ce qui concerne les regroupements d'entreprises de la période considérée et ceux conclus antérieurement, la Société a comptabilisé des provisions de restructuration et des coûts liés à la cessation d'emploi de certains employés dans le cadre de l'intégration des différentes entreprises.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, la Société a comptabilisé une provision de restructuration de 1 210 \$ (néant pour l'exercice clos le 31 décembre 2013) et des coûts d'intégration liés aux sociétés acquises de 1 917 \$ (1 509 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2013), pour un total de 3 127 \$ (1 509 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2013). Ces coûts d'intégration comprennent notamment une provision pour contrat de location déficitaire se rapportant aux locaux libérés, des coûts liés à la cessation d'emploi de certains employés, des honoraires professionnels et d'autres charges.



# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

### 4. Regroupements d'entreprises (suite)

Les variations des provisions de restructuration au cours des exercices clos les 31 décembre ont été les suivantes :

	Indemnités de départ
	\$
Solde au 31 décembre 2012	2 076
Montant payé durant l'exercice	(767)
Solde au 31 décembre 2013	1 309
Ajout durant l'exercice	1 210
Montant payé durant l'exercice	(636)
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	<b>1 883</b>

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
	\$	\$
Tranche courante	904	1 116
Tranche non courante	979	193
Total	1 883	1 309

La provision de restructuration de 979 \$ a été classée à titre de passif non courant étant donné que la Société ne prévoit pas régler cette somme dans les douze prochains mois.

### 5. Participation dans des coentreprises

La Société détient des participations dans deux coentreprises (Fiera Axiom et Fiera Immobilier), et ce qui suit indique la variation de celles-ci au cours des exercices clos les 31 décembre indiqués.

	2014	2013
	\$	\$
Solde aux 31 décembre	8 284	6 879
Quote-part du résultat	1 263	1 227
(Perte) profit sur la dilution	(23)	48
Quote-part des autres éléments du résultat global	111	130
<b>Solde aux 31 décembre</b>	<b>9 635</b>	<b>8 284</b>

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013, la participation de la Société dans Fiera Axiom a changé quelque peu, mais est demeurée stable à environ 35 %. De plus, au cours de l'exercice, la participation de la Société dans Fiera Immobilier a légèrement diminué, passant de 46 % en 2013 à 44 %. Une perte sur la dilution de 23 \$ (profit de 48 \$ en 2013) a été constatée afin de refléter ces légers changements.

# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

### 5. Participation dans des coentreprises (suite)

Le tableau suivant présente un sommaire des informations financières des coentreprises. Le sommaire des informations financières correspond aux montants présentés dans les états financiers des coentreprises préparés selon les IFRS.

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
	\$	\$
États de la situation financière		
Actifs courants (y compris la trésorerie de 687 \$ en 2014 et de 3 358 \$ en 2013)	3 698	6 647
Actifs non courants	28 108	22 873
Passifs courants	(8 618)	(10 457)
Passifs non courants	(58)	(145)
Actifs nets	23 130	18 918

	Pour les exercices clos les	
	31 décembre 2014	31 décembre 2013
	\$	\$
États du résultat net		
Produits	18 525	19 283
Charges	14 931	15 300
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	451	429
Produits d'intérêts	48	36
Charges d'intérêts	147	153
Impôt sur le résultat	647	1 533
Résultat net	3 594	3 983

Le rapprochement du sommaire des informations financières avec la valeur comptable des participations dans les coentreprises comptabilisées dans les états financiers consolidés aux 31 décembre est le suivant :

	2014	2013
	\$	\$
Actifs nets des coentreprises	23 130	18 918
Surplus d'apport non attribuable à la Société	(195)	(322)
	22 935	18 596
Participation de la Société	9 049	7 698
Goodwill	586	586
<b>Valeur comptable de la participation dans des coentreprises</b>	<b>9 635</b>	<b>8 284</b>

### 6. Instruments financiers

Par voie de ses actifs et passifs financiers, la Société est exposée, à l'égard des instruments financiers qu'elle utilise, aux risques suivants : risque lié aux fluctuations des cours boursiers, risque de crédit, risque de taux d'intérêt, risque de change et risque de liquidité. L'analyse qui suit présente une évaluation des risques auxquels elle était exposée aux 31 décembre 2014 et 2013.

# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

---

### 6. Instruments financiers (suite)

La Société a pour activité la gestion d'actifs de placement. Le niveau des ASG, qui est directement lié au rendement des placements et à la capacité de la Société de conserver et d'accroître ses actifs, constitue le principal inducteur de performance de ses résultats.

Les états consolidés de la situation financière présentent le portefeuille de placements de la Société, dont la valeur est exposée à plusieurs facteurs de risque. Même si certains de ces facteurs peuvent se répercuter sur la valeur des ASG des clients, l'analyse qui suit porte essentiellement sur le propre portefeuille de placements de la Société.

#### *Risque de marché*

Le risque de marché représente le risque de perte découlant de l'évolution défavorable des taux et prix du marché, dont les taux d'intérêt, les fluctuations des cours boursiers et d'autres variations pertinentes des taux ou prix du marché. Le risque de marché est directement lié à la volatilité et à la liquidité des marchés sur lesquels les actifs sous-jacents connexes se négocient. L'analyse qui suit présente les principaux éléments du risque de marché auxquels s'expose la Société et la façon dont ils sont actuellement gérés.

#### *Risque lié aux fluctuations des cours boursiers*

Les fluctuations de la valeur des titres de capitaux propres ont une incidence sur le montant et le moment de la comptabilisation des profits et pertes liés aux titres de capitaux propres et aux titres de fonds communs de placement et de fonds en gestion commune du portefeuille de la Société, et entraînent des variations des profits et pertes réalisés et non réalisés. La conjoncture économique en général, le contexte politique et plusieurs autres facteurs peuvent également avoir une incidence négative sur les marchés boursiers et obligataires et, en conséquence, sur la valeur des actifs financiers disponibles à la vente détenus, soit les titres de capitaux propres, les titres de fonds communs de placement et les titres à revenu fixe.

La Société gère son portefeuille de placements selon un mandat visant à maintenir un niveau de risque moyen. Son expertise particulière est la gestion de placements et, dans le cadre de ses activités quotidiennes, elle possède des ressources pour évaluer et gérer les risques liés à un portefeuille. Aux 31 décembre 2014 et 2013, son portefeuille de titres de capitaux propres et de titres liés à des capitaux propres comprenait des placements dans des fonds communs de placement et des fonds en gestion commune qu'elle gère. La juste valeur de ces placements était de 7 128 \$ au 31 décembre 2014 et de 6 096 \$ au 31 décembre 2013. Les placements dans des fonds communs de placement et dans des fonds en gestion commune comprennent un portefeuille de placements très diversifié en titres de capitaux propres et en obligations. Les parts de fonds communs de placement et de fonds en gestion commune n'ont pas d'échéance précise.

Aux 31 décembre 2014 et 2013, une variation de 10 % de la juste valeur des placements de la Société dans des titres de capitaux propres et des titres liés à des capitaux propres aurait eu pour effet de faire monter ou baisser les autres éléments du résultat global de 713 \$ et de 610 \$, respectivement.

#### *Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

Les principaux actifs financiers de la Société exposés au risque de crédit sont la trésorerie, la trésorerie soumise à des restrictions, les placements et les débiteurs. La valeur comptable des actifs financiers présentés dans les états consolidés de la situation financière représente le risque de crédit maximal auquel s'expose la Société à la date de clôture.

# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

### 6. Instruments financiers (suite)

Le risque de crédit associé à la trésorerie, à la trésorerie soumise à des restrictions et aux placements est limité parce que les contreparties en cause sont des banques à charte et des banques commerciales auxquelles les agences nationales de notation ont accordé des cotes élevées.

Le risque de crédit de la Société provient essentiellement de ses créances clients. Les montants sont présentés dans les états consolidés de la situation financière après déduction de la provision pour créances douteuses, laquelle a fait l'objet d'une estimation par la direction de la Société en fonction des résultats passés et de son évaluation de la conjoncture économique actuelle et de la situation financière des contreparties. Afin de réduire ce risque, la direction a adopté des politiques de crédit qui comprennent une révision régulière des soldes des clients. Sauf en ce qui concerne la Banque Nationale du Canada et ses sociétés affiliées, qui représentaient 20 % des débiteurs de la Société au 31 décembre 2014 (22 % au 31 décembre 2013), aucun client n'en représentait plus de 10 % aux 31 décembre 2014 et 2013.

#### *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt de la Société tient à sa trésorerie et à sa dette à long terme. Les taux d'intérêt sur sa dette à long terme sont variables et exposent ses flux de trésorerie au risque de taux d'intérêt.

La Société gère le risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie au moyen de swaps de taux d'intérêt variable-fixe. Ces swaps de taux d'intérêt ont pour effet économique de convertir la dette à taux variable en dette à taux fixe. La Société a contracté sa dette à long terme à un taux variable et, au moyen de swaps, elle en a converti une partie en dette assortie de taux fixes inférieurs à ceux qu'elle aurait obtenus si elle avait contracté directement un emprunt à taux fixe. Aux termes d'un swap de taux d'intérêt, la Société convient avec l'autre partie d'échanger, à intervalles donnés, des montants correspondant à la différence entre le taux contractuel fixe et le taux variable, calculée en fonction de notionnels convenus.

#### *Risque de change*

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours de change. Pour la Société, ce risque découle de sa trésorerie, de ses débiteurs, de ses créanciers et charges à payer et de sa dette à long terme libellés en dollars américains ainsi que des activités de ses établissements américains, activités dans le cadre desquelles le dollar américain est essentiellement utilisé. La Société gère une partie de son risque de change en faisant concorder ses positions en actifs et en passifs, soit plus précisément, en appariant sa dette à long terme libellée dans une monnaie étrangère donnée à ses actifs à long terme libellés dans la même monnaie.

Les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2014 et 2013 tenaient compte des montants suivants qui sont en dollars canadiens et qui ont trait à des actifs et passifs financiers dont les flux de trésorerie sont libellés en dollars américains.

	2014	2013
	\$	\$
Dollars américains		
Trésorerie	15 797	8 481
Trésorerie soumise à des restrictions	579	531
Placements	1 084	5 268
Débiteurs	12 643	10 368
Créanciers et charges à payer	(7 543)	(4 357)
Obligations au titre du prix d'achat	–	(9 572)
Dette à long terme	(93 501)	(54 563)

# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

### 6. Instruments financiers (suite)

Selon les soldes en dollars américains (exclusion faite de la dette à long terme) au 31 décembre 2014, une hausse ou une baisse de 5 % du dollar américain par rapport au dollar canadien donnerait lieu à une augmentation ou à une diminution de 1 128 \$ (536 \$ en 2013) du total du résultat global. Le calcul précédent ne tient pas compte de la dette à long terme libellée en dollars américains, qui est couverte au moyen d'un actif à long terme dans la même monnaie. Cet actif à long terme n'est pas inscrit à l'état consolidé de la situation financière étant donné qu'il s'agit d'un solde intersociété.

#### *Risque de liquidité*

La Société cherche à disposer de liquidités suffisantes pour faire face à ses obligations à leur échéance. Elle surveille le solde de sa trésorerie et ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation afin de pouvoir s'acquitter de ses obligations.

La Société génère assez de flux de trésorerie liés à ses activités d'exploitation et a suffisamment de financement disponible aux termes de sa dette à long terme pour financer ses activités et respecter ses obligations à mesure qu'elles viennent à échéance.

Au 31 décembre 2014, les passifs financiers de la Société étaient les suivants :

	Valeur comptable	Total	Engagements contractuels liés aux flux de trésorerie			
			2015	2016	2017	Autres
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	41 034	41 034	41 034	-	-	-
Dividende à payer	311	311	311	-	-	-
Sommes dues à des sociétés liées	931	931	931	-	-	-
Dette à long terme	223 000	223 000	10 125	13 500	199 375	-
Obligations au titre du prix d'achat	44 668	52 000	8 500	10 500	8 500	24 500
	309 944	317 276	60 901	24 000	207 875	24 500

#### *Juste valeur*

##### *Détermination de la juste valeur des instruments financiers*

La juste valeur représente le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les justes valeurs de la trésorerie, de la trésorerie soumise à des restrictions, des débiteurs, des créditeurs et charges à payer, du dividende à payer, des sommes dues à des sociétés liées et des dépôts-clients correspondent approximativement à leurs valeurs comptables en raison de leur échéance à court terme.

Le coût des placements dans des fonds communs de placement et des fonds en gestion commune se chiffrait à 6 492 \$ au 31 décembre 2014 et à 5 890 \$ au 31 décembre 2013 et leur juste valeur était respectivement de 7 128 \$ et de 6 096 \$ à ces dates. Le profit non réalisé, soit 553 \$ (déduction faite de l'impôt sur le résultat de 83 \$) au 31 décembre 2014 et 206 \$ (déduction faite de l'impôt sur le résultat de néant) au 31 décembre 2013, est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

*(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)*

---

### 6. Instruments financiers (suite)

La juste valeur de la dette à long terme se rapproche de sa valeur comptable compte tenu du fait qu'elle est assujettie à des conditions, y compris des taux d'intérêt variables, semblables à celles que la Société pourrait obtenir pour des instruments ayant des termes similaires.

La Société établit la juste valeur initiale de la somme à recevoir liée aux reçus de souscription de 3 353 \$ et de l'obligation au titre des reçus de souscription du même montant au moyen de données de niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs. La Société a déterminé la juste valeur au moyen de données de marché observables comme le taux d'actualisation.

La valeur de l'option attribuée à la participation ne donnant pas le contrôle a été établie au moyen d'une formule dont ont convenu toutes les parties au moment de l'acquisition des fonds de gestion alternative auprès de GMP. La valeur de l'option est calculée à l'aide de la valeur actualisée du total d'un multiple du résultat avant impôt et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (« BAIIA ») prévisionnel et des honoraires de performance prévisionnels. La performance réelle de la filiale influe directement sur la valeur de l'option. Les prévisions font l'objet d'un suivi et d'une révision mensuels, et la valeur de l'option est recalculée à la clôture de chaque période de présentation de l'information. Au cours du quatrième trimestre de 2014, la Société a achevé le budget annuel de la filiale pour l'exercice 2015 et recalculé la valeur de l'option à l'aide du BAIIA prévisionnel le plus récent attribuable à Société en commandite Fiera Quantum. La Société a ainsi établi que la valeur de l'option était de néant.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, la Société a comptabilisé une reprise de 7 720 \$ (charge de 421 \$ en 2013) découlant des variations de la juste valeur des instruments financiers à l'état consolidé du résultat net pour refléter la réévaluation de la valeur de l'option à la juste valeur.

Les instruments financiers dérivés sont composés uniquement de contrats de swap de taux d'intérêt. La Société détermine la juste valeur de ses swaps de taux d'intérêt au moyen de techniques d'évaluation, utilisant à cette fin des données observables sur les marchés, telles que les courbes de taux d'intérêt, et les informations disponibles concernant des transactions réalisées sur les marchés et portant sur d'autres instruments quasi identiques, par une analyse des flux de trésorerie actualisés ou par d'autres techniques, le cas échéant. La Société s'assure, autant que possible, que sa technique d'évaluation intègre tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération pour fixer un prix et qu'elle est conforme aux méthodes économiques reconnues pour la fixation du prix d'instruments financiers.

Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés présentées dans l'état consolidé du résultat net comprennent les variations de la juste valeur des contrats de swap de taux d'intérêt susmentionnés et les variations de la juste valeur de l'option attribuée à la participation ne donnant pas le contrôle se chiffrant respectivement à 301 \$ et à (7 720 \$) pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 et respectivement à (847 \$) et à 421 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.

# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

### 6. Instruments financiers (suite)

Instruments financiers par catégories :

Au 31 décembre 2014

	Prêts et créances	Disponibles à la vente	JVBRN <sup>1</sup>	Passifs financiers au coût amorti	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs</b>					
Trésorerie	16 880	–	–	–	16 880
Trésorerie soumise à des restrictions	579	–	–	–	579
Placements	–	7 128	858	–	7 986
Débiteurs	59 960	–	–	–	59 960
Créances à long terme	449	–	–	–	449
Somme à recevoir liée aux reçus de souscription	3 353	–	–	–	3 353
<b>Total</b>	<b>81 221</b>	<b>7 128</b>	<b>858</b>	<b>–</b>	<b>89 207</b>
<b>Passifs</b>					
Créditeurs et charges à payer	–	–	–	41 034	41 034
Dividende à payer	–	–	–	311	311
Sommes dues à des sociétés liées	–	–	–	931	931
Dépôts-clients	–	–	–	155	155
Obligation au titre des reçus de souscription	–	–	–	3 353	3 353
Passifs fondés sur des actions réglés en trésorerie	–	–	1 263	–	1 263
Dette à long terme	–	–	–	222 081	222 081
Obligations au titre du prix d'achat	–	–	–	44 668	44 668
Instruments financiers dérivés	–	–	945	–	945
<b>Total</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2 208</b>	<b>312 533</b>	<b>314 741</b>

<sup>1)</sup> Actifs (passifs) à la juste valeur par le biais du résultat net. Cette catégorie comprend les actifs et les instruments financiers désignés comme des passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

### 6. Instruments financiers (suite)

Au 31 décembre 2013

	Prêts et créances	Disponibles à la vente	JVBRN <sup>1</sup>	Passifs financiers au coût amorti	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs</b>					
Trésorerie	21 774	–	–	–	21 774
Trésorerie soumise à des restrictions	689	–	–	–	689
Placements	–	6 096	3 615	–	9 711
Débiteurs	56 072	–	–	–	56 072
Avance à un actionnaire lié	1 211	–	–	–	1 211
<b>Total</b>	<b>79 746</b>	<b>6 096</b>	<b>3 615</b>	<b>–</b>	<b>89 457</b>
<b>Passifs</b>					
Créditeurs et charges à payer	–	–	–	35 000	35 000
Sommes dues à des sociétés liées	–	–	–	956	956
Dépôts-clients	–	–	–	689	689
Valeur de l'option attribuée à la participation ne donnant pas le contrôle	–	–	7 720	–	7 720
Dette à long terme	–	–	–	228 262	228 262
Obligations au titre du prix d'achat	–	–	–	58 323	58 323
Instruments financiers dérivés	–	–	644	–	644
<b>Total</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>8 364</b>	<b>323 230</b>	<b>331 594</b>

<sup>1)</sup> Actifs (passifs) à la juste valeur par le biais du résultat net. Cette catégorie comprend les actifs et les instruments financiers désignés comme des passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

#### Hiérarchie des justes valeurs

Le tableau suivant classe les actifs et les passifs financiers qui sont inscrits dans les états consolidés de la situation financière à la juste valeur selon une hiérarchie qui repose sur l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. Les niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

- Niveau 1 : des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 : des données autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- Niveau 3 : des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (soit des données non observables).

Aucun transfert d'un niveau à un autre n'a été effectué au cours des exercices à l'étude.



# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

### 6. Instruments financiers (suite)

Le tableau suivant présente les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière et classés selon la hiérarchie des justes valeurs décrite plus haut :

	31 décembre 2014			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>				
Placements dans des fonds communs de placement et des fonds en gestion commune gérés par la Société	–	7 128	–	7 128
Autres titres et placements	858	–	–	858
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>858</b>	<b>7 128</b>	<b>–</b>	<b>7 986</b>
<b>Passifs financiers</b>				
Passifs fondés sur des actions réglés en trésorerie	1 263	–	–	1 263
Instruments financiers dérivés – swap de taux d'intérêt	–	945	–	945
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>1 263</b>	<b>945</b>	<b>–</b>	<b>2 208</b>

	31 décembre 2013			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>				
Placements dans des fonds communs de placement et des fonds en gestion commune gérés par la Société	–	6 096	–	6 096
Autres titres et placements	3 615	–	–	3 615
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>3 615</b>	<b>6 096</b>	<b>–</b>	<b>9 711</b>
<b>Passifs financiers</b>				
Valeur de l'option attribuée à la participation ne donnant pas le contrôle	–	–	7 720	7 720
Instruments financiers dérivés – swap de taux d'intérêt	–	644	–	644
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>–</b>	<b>644</b>	<b>7 720</b>	<b>8 364</b>

### 7. Placements

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
	\$	\$
Placements dans des fonds communs de placement et des fonds en gestion commune gérés par la Société	7 128	6 096
Autres titres et placements	858	3 615
	<b>7 986</b>	<b>9 711</b>

# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

### 8. Débiteurs

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
	\$	\$
Comptes clients et autres	46 281	41 127
Comptes clients – sociétés liées à des actionnaires	13 241	13 894
Comptes clients – coentreprises	438	1 051
	59 960	56 072

Ce qui suit indique le classement chronologique des débiteurs.

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
	\$	\$
Comptes clients		
Courant	43 378	38 180
Entre 61 et 119 jours	1 446	1 441
Plus de 120 jours	1 111	1 087
Total des comptes clients	45 935	40 708
Sociétés liées et coentreprises		
Courant	13 438	14 508
Entre 61 et 119 jours	165	412
Plus de 120 jours	76	25
Total des sociétés liées et coentreprises	13 679	14 945
Autres	346	419
	59 960	56 072

Au 31 décembre 2014, une provision pour créances douteuses de 68 \$ (76 \$ en 2013) était inscrite.

# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

### 9. Immobilisations corporelles

	Mobilier et matériel de bureau	Matériel informatique	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013</b>				
Valeur comptable nette d'ouverture	1 429	887	2 884	5 200
Ajouts	69	238	265	572
Regroupements d'entreprises	124	354	396	874
Écarts de conversion	2	7	8	17
Amortissement	(360)	(483)	(498)	(1 341)
<b>Valeur comptable nette de clôture</b>	<b>1 264</b>	<b>1 003</b>	<b>3 055</b>	<b>5 322</b>
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>				
Coût	3 561	2 462	4 397	10 420
Amortissement cumulé	(2 299)	(1 466)	(1 350)	(5 115)
Écarts de conversion	2	7	8	17
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>1 264</b>	<b>1 003</b>	<b>3 055</b>	<b>5 322</b>
<b>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014</b>				
Valeur comptable nette d'ouverture	1 264	1 003	3 055	5 322
Ajouts	359	295	805	1 459
Écarts de conversion	15	26	31	72
Amortissement	(402)	(560)	(771)	(1 733)
<b>Valeur comptable nette de clôture</b>	<b>1 236</b>	<b>764</b>	<b>3 120</b>	<b>5 120</b>
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>				
Coût	3 920	2 757	5 202	11 879
Amortissement cumulé	(2 701)	(2 026)	(2 121)	(6 848)
Écarts de conversion	17	33	39	89
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>1 236</b>	<b>764</b>	<b>3 120</b>	<b>5 120</b>

# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

### 10. Goodwill et immobilisations incorporelles

	Goodwill	À durée de vie déterminée				Total
		À durée de vie indéterminée Contrats de gestion d'actifs	Contrats de gestion d'actifs	Relations clients	Autres	
	\$	\$	\$	\$	\$	
<b>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013</b>						
Valeur comptable nette d'ouverture	278 750	6 170	78 440	91 857	3 763	180 230
Ajouts	-	-	-	-	124	124
Regroupements d'entreprises	77 632	1 984	-	92 463	4 857	99 304
Acquisitions	-	-	-	48 100	-	48 100
Écarts de conversion	1 391	37	-	1 351	88	1 476
Amortissement de l'exercice	-	-	(8 480)	(9 277)	(1 326)	(19 083)
<b>Valeur comptable nette de clôture</b>	<b>357 773</b>	<b>8 191</b>	<b>69 960</b>	<b>224 494</b>	<b>7 506</b>	<b>310 151</b>
<b>Solde au 31 décembre 2013<sup>1</sup></b>						
Coût	356 382	8 154	84 800	240 748	11 692	345 394
Amortissement cumulé	-	-	(14 840)	(17 605)	(4 274)	(36 719)
Écarts de conversion	1 391	37	-	1 351	88	1 476
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>357 773</b>	<b>8 191</b>	<b>69 960</b>	<b>224 494</b>	<b>7 506</b>	<b>310 151</b>
<b>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014</b>						
Valeur comptable nette d'ouverture	357 773	8 191	69 960	224 494	7 506	310 151
Ajouts	-	-	-	-	1 799	1 799
Ajouts – générées en interne	-	-	-	-	611	611
Regroupements d'entreprises	7 331	-	-	5 050	-	5 050
Dépréciation	(1 918)	-	-	(6 098)	-	(6 098)
Écarts de conversion	6 975	184	-	6 487	351	7 022
Amortissement de l'exercice	-	-	(8 480)	(14 795)	(2 425)	(25 700)
<b>Valeur comptable nette de clôture</b>	<b>370 161</b>	<b>8 375</b>	<b>61 480</b>	<b>215 138</b>	<b>7 842</b>	<b>292 835</b>
<b>Solde au 31 décembre 2014<sup>1</sup></b>						
Coût	363 713	8 154	84 800	245 798	13 297	352 049
Amortissement cumulé et dépréciation	(1 918)	-	(23 320)	(38 498)	(5 894)	(67 712)
Écarts de conversion	8 366	221	-	7 838	439	8 498
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>370 161</b>	<b>8 375</b>	<b>61 480</b>	<b>215 138</b>	<b>7 842</b>	<b>292 835</b>

<sup>1)</sup> Au cours des exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013, la Société a décomptabilisé une entente de non-concurrence ayant un coût comptable de 805 \$ (néant pour l'exercice clos le 31 décembre 2013) et un amortissement cumulé de 805 \$ (néant pour l'exercice clos le 31 décembre 2013).

# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

---

### 10. Goodwill et immobilisations incorporelles (suite)

#### *Acquisitions*

En décembre 2012, la Société a annoncé la conclusion d'une entente avec UBS Gestion globale d'actifs (Canada) Inc. (« UBS ») aux fins de l'acquisition des comptes reliés à des titres à revenu fixe canadiens, à des actions canadiennes et à des mandats équilibrés canadiens auprès de UBS, pour une contrepartie maximale en trésorerie de 52 000 \$. À la clôture de la transaction, qui a eu lieu le 31 janvier 2013, un montant de 40 200 \$ a été versé à UBS, et un autre de 11 800 \$ a été déposé en mains tierces.

Comme certains seuils fixés à l'égard des ASG n'ont pas été atteints, la Société a, au cours du trimestre clos le 30 septembre 2013, reçu du dépositaire un montant de 3 900 \$ qui a été appliqué en réduction du prix d'achat, pour un montant net révisé de 48 100 \$. Le reste du montant déposé en mains tierces, soit 7 900 \$, a été libéré et remis à UBS par le dépositaire le 31 juillet 2013.

La Société a financé son acquisition d'actifs en 2013 en accroissant sa dette à long terme.

#### *Tests de dépréciation du goodwill*

Au cours du quatrième trimestre de 2014, dans le cadre de ses tests de dépréciation annuels, la Société a effectué son analyse de dépréciation et évalué la recouvrabilité de ses actifs. Aux 31 décembre 2014 et 2013, la Société a déterminé qu'il y avait deux UGT, Société en commandite Fiera Quantum et le reste de l'entreprise.

#### **Société en commandite Fiera Quantum**

La valeur recouvrable des actifs de l'UGT Société en commandite Fiera Quantum a été établie au moyen de l'approche de la valeur d'utilité à l'aide d'un modèle des flux de trésorerie actualisés. Les principales hypothèses clés comprennent les flux de trésorerie prévisionnels en fonction de la planification financière à jour préparée par la direction pour une période de cinq ans.

Les modèles des flux de trésorerie actualisés ont été déterminés à l'aide d'un taux d'actualisation de 17 %. Les flux de trésorerie prévisionnels tiennent également compte d'une diminution des ASG prévisionnels en 2015 et d'ASG stables au cours des exercices futurs. Les flux de trésorerie des exercices au-delà des prévisions à long terme de Société en commandite Fiera Quantum ont été extrapolés au moyen d'un taux de croissance final de 1 %.

Suite à l'analyse de dépréciation, la Société a déterminé que les valeurs comptables des actifs de Société en commandite Fiera Quantum excédaient leurs valeurs recouvrables et, par conséquent, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation du goodwill de 1 918 \$ et une charge de dépréciation des immobilisations incorporelles de 6 098 \$, pour une charge de dépréciation totale de 8 016 \$. Cette charge s'explique principalement par une baisse des ASG de Société en commandite Fiera Quantum ainsi que par les charges qui n'ont pas diminué au même rythme que les produits. La charge de dépréciation n'a pas eu d'incidence sur l'exploitation de la société en commandite, ses liquidités ou les flux de trésorerie liés à ses activités d'exploitation.

# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

### 10. Goodwill et immobilisations incorporelles (suite)

#### Reste de l'entreprise

Le calcul de la valeur recouvrable de cette UGT pour 2013, qui représente le plus récent calcul détaillé effectué lors d'un exercice antérieur, a été utilisé pour le test de dépréciation de cette unité au 31 décembre 2014, étant donné que tous les critères suivants étaient respectés :

- les actifs et les passifs constituant cette unité n'ont pas sensiblement varié depuis le calcul de la valeur recouvrable le plus récent;
- le calcul le plus récent de la valeur recouvrable a abouti à un montant qui excède de façon substantielle la valeur comptable de l'unité;
- sur la base d'une analyse des événements qui se sont produits et des circonstances depuis le calcul le plus récent de la valeur recouvrable, il est très peu probable qu'une détermination actuelle de la valeur recouvrable aboutirait à un montant inférieur à la valeur comptable actuelle de l'unité.

Lors des tests de dépréciation du goodwill aux 31 décembre 2014 et 2013, la Société a comparé le total de la valeur recouvrable de l'UGT à sa valeur comptable. La valeur recouvrable a été déterminée en fonction de la valeur d'utilité selon des prévisions des flux de trésorerie quinquennales approuvées par la direction et qui ont fait un usage maximal de données de marché observables. Pour les périodes au-delà de la période budgétaire quinquennale, la valeur finale a été établie à l'aide du taux de croissance attendu à long terme. Les hypothèses clés ont compris les suivantes :

	2014 <sup>1</sup>	2013
	%	%
Marge brute prévue	38 %	38 %
Taux de croissance moyen pondéré	5,5 %	5,5 %
Taux d'actualisation	11 %	11 %

<sup>1</sup>) Hypothèses reportées de 2013.

Des changements raisonnables dans les hypothèses clés ne feraient pas en sorte que la valeur recouvrable du goodwill tombe sous sa valeur comptable.

#### Tests de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée

Lors du test de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée aux 31 décembre 2014 et 2013, la Société a comparé la valeur recouvrable totale des actifs à leur valeur comptable respective. Pour 2014, le calcul de la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée de 2013 a été utilisé pour le test de dépréciation au 31 décembre 2014 pour les mêmes raisons que celles évoquées précédemment. Les hypothèses clés sont les suivantes :

	2014 <sup>1</sup>	2013
	%	%
Marge brute prévue	38 %	38 %
Taux de croissance moyen pondéré	2,5 %	2,5 %
Taux d'actualisation	11 %	11 %

<sup>1</sup>) Hypothèses reportées de 2013.

# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

### 10. Goodwill et immobilisations incorporelles (suite)

La valeur recouvrable a été établie en fonction de la valeur d'utilité à l'aide de prévisions de flux de trésorerie d'une durée indéterminée approuvées par la direction et qui ont fait un usage maximal des données d'entrée et de sortie de marché observables. Pour les périodes au-delà de la période budgétaire, la valeur finale a été établie à l'aide du taux de croissance attendu à long terme. La marge brute prévue est basée sur les résultats passés et représente la marge obtenue dans la période précédant la période budgétaire. Le taux d'actualisation est appliqué aux projections des flux de trésorerie avant impôt et calculé en fonction du coût moyen pondéré du capital.

Des changements raisonnables aux hypothèses clés ne feraient pas en sorte que la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée tombe sous leur valeur comptable.

À la suite des tests de dépréciation, la Société a conclu que la valeur recouvrable de ses UGT dépassait leur valeur comptable et, par conséquent, elle n'a identifié aucune perte de valeur autre que celle des actifs de Société en commandite Fiera Quantum décrite plus haut.

### 11. Crédoiteurs et charges à payer

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
	\$	\$
Dettes fournisseurs et charges à payer	11 989	14 932
Salaires et vacances à payer	552	1 564
Primes et commissions à payer	27 235	17 544
Taxes de vente à payer	1 258	960
	41 034	35 000

### 12. Impôt sur le résultat

Le tableau suivant présente le détail de la charge d'impôt sur le résultat pour les exercices clos les 31 décembre :

	2014	2013
	\$	\$
Impôt exigible	10 818	10 017
Impôt différé (recouvrement)	(5 660)	(2 628)
	5 158	7 389

# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

### 12. Impôt sur le résultat (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre, la charge d'impôt de la Société diffère comme suit des montants qui auraient été obtenus au moyen des taux d'impôt fédéral et provinciaux combinés prévus par la loi :

	2014	2013
	\$	\$
Résultat avant impôt sur le résultat	28 749	21 994
Taux d'impôt fédéral et provinciaux combinés prévus par la loi	26,7 %	26,7 %
Charge d'impôt calculée selon le taux d'impôt combiné prévu par la loi	7 676	5 872
Rémunération fondée sur des actions	154	568
Frais d'acquisition non déductibles	357	1 266
Impôt sur le résultat attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	1 022	89
Écart entre les taux prévus par la loi au Canada et à l'étranger	(1 314)	(313)
Ajustements fiscaux d'exercices antérieurs	(1 380)	414
Autres montants non déductibles (non imposables)	(1 357)	(507)
	5 158	7 389

Les tableaux suivants présentent la variation des actifs et passifs d'impôt différé au cours des exercices, sans tenir compte de la compensation des soldes au sein d'une même juridiction fiscale.

	Incitatifs à la location et obligations différées liées à des contrats de location	Provisions de restructuration	Reports de pertes en avant	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2012	440	110	1 173	575	2 298
Imputé au résultat	(42)	239	(792)	(66)	(661)
Regroupements d'entreprises	-	-	-	1 121	1 121
Solde au 31 décembre 2013	398	349	381	1 630	2 758
Imputé au résultat	(45)	(89)	451	1 624	1 941
Regroupements d'entreprises	-	-	-	-	-
Imputé aux autres éléments du résultat global	-	-	-	(83)	(83)
Écarts de conversion	-	-	1	57	58
Solde au 31 décembre 2014	353	260	833	3 228	4 674



# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

### 12. Impôt sur le résultat (suite)

	Total (du tableau précédent)	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2012	2 298	(20 822)	(376)	(18 900)
Imputé au résultat	(661)	3 136	153	2 628
Regroupements d'entreprises	–	(8 016)	–	(8 016)
Imputé aux capitaux propres	1 121	–	–	1 121
Écarts de conversion	–	(120)	–	(120)
Solde au 31 décembre 2013	2 758	(25 822)	(223)	(23 287)
Imputé au résultat	1 941	3 339	380	5 660
Regroupements d'entreprises	–	(1 346)	–	(1 346)
Imputé aux autres éléments du résultat global	(83)	–	–	(83)
Écarts de conversion	58	(612)	2	(552)
Solde au 31 décembre 2014	4 674	(24 441)	159	(19 608)

Présentation dans les états financiers aux 31 décembre :

	2014	2013
	\$	\$
Actifs d'impôt sur le résultat différé non courants	483	1 349
Passifs d'impôt sur le résultat différé non courants	(20 091)	(24 636)
Total	(19 608)	(23 287)

### 13. Dette à long terme

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
	\$	\$
Facilité à terme (41 597 \$ US en 2014 et néant en 2013)	177 756	175 000
Facilité renouvelable (39 000 \$ US en 2014 et 51 300 \$ US en 2013)	45 244	54 563
Charges de financement différées	(919)	(1 301)
	222 081	228 262

#### Facilités de crédit

La Société a accès à une facilité de crédit non garantie de 250 000 \$ (la « facilité de crédit ») qui est constituée comme suit :

- Une facilité renouvelable de 75 000 \$ échéant en avril 2017; et
- Une facilité à terme de 175 000 \$ échéant en avril 2017.

Le 31 octobre 2013, la Société a modifié sa facilité de crédit de 118 000 \$, laquelle était composée d'une facilité renouvelable de 10 000 \$ et d'une facilité à terme de 108 000 \$, de sorte à en porter le montant à 250 000 \$. La facilité de crédit ainsi modifiée porte intérêt au taux préférentiel majoré d'une prime allant de 0 % à 2,25 % ou au taux des acceptations bancaires majoré d'une prime allant de 1,00 % à 2,25 % (2,25 % au 31 décembre 2014), échoit le 3 avril 2017 et est remboursable en versements trimestriels de 3 375 \$ débutant en juin 2015 et se terminant en avril 2017.

# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

### 13. Dette à long terme (suite)

Les versements exigibles en 2015 ont été classés dans les éléments non courants puisque la Société peut refinancer sa facilité à terme à l'aide de la portion inutilisée de la facilité renouvelable. La facilité renouvelable peut aussi servir aux fins générales de la Société et au financement des acquisitions autorisées et a été utilisée afin de financer une partie des acquisitions de Bel Air et de Wilkinson O'Grady.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, la Société a converti 45 500 \$ de sa facilité à terme en 41 597 \$ US. De plus, la Société a réduit de 12 300 \$ US le montant prélevé sur sa facilité renouvelable. Au 31 décembre 2014, le montant total de la dette à long terme comprenait un montant impayé de 41 597 \$ US sur la facilité à terme et un montant impayé de 39 000 \$ US sur la facilité renouvelable (montant impayé de 51 300 \$ US sur la facilité renouvelable au 31 décembre 2013).

Selon les conditions de la convention d'emprunt, la Société doit respecter certaines clauses restrictives, y compris le maintien de ratios financiers minimaux. Ces restrictions visent le ratio de la dette à long terme sur le BAIIA et le ratio de couverture des intérêts. Le BAIIA, mesure non conforme aux IFRS, est défini dans la facilité de crédit comme étant, sur une base consolidée, le résultat de l'emprunteur avant les intérêts, l'impôt, les amortissements, les charges non récurrentes et exceptionnelles liées aux acquisitions et d'autres éléments hors trésorerie, et doit inclure divers éléments. Au 31 décembre 2014, la Société se conformait à l'ensemble des clauses restrictives relatives à sa dette.

Le 1<sup>er</sup> mai 2012, la Société a conclu un contrat de swap de taux d'intérêt d'un notionnel de 108 000 \$, aux termes duquel elle a échangé son taux variable contre un taux fixe de 1,835 %. Ce contrat échoit en mars 2017 et prévoit des versements mensuels (se reporter à la note 6).

Au 31 décembre 2014, les remboursements de principal requis au cours des trois prochains exercices étaient les suivants :

Exercices	\$
2015	10 125
2016	13 500
2017	199 375
	223 000

### 14. Capital social et cumul des autres éléments du résultat global

#### Autorisé

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions de catégorie A et un nombre illimité d'actions de catégorie B. Les actions de catégorie B ne peuvent être émises qu'à l'intention de Fiera Capital S.E.C., soit le porteur des actions de catégorie B.

À l'exception de ce qui est décrit ci-dessous, les actions de catégorie A et les actions de catégorie B sont assorties des mêmes droits, sont égales à tous les égards et sont traitées comme si elles faisaient partie d'une seule et même catégorie. Les actions de catégorie A et les actions de catégorie B ont égalité de rang en ce qui a trait au paiement de dividendes, au remboursement de capital et aux distributions d'actifs en cas de liquidation ou de dissolution de la Société.

# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

*(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)*

---

### 14. Capital social et cumul des autres éléments du résultat global (suite)

Les détenteurs d'actions de catégorie A et d'actions de catégorie B en circulation ont le droit de recevoir des dividendes au moyen des actifs légalement disponibles à ce moment, selon des montants et sous la forme que le conseil d'administration déterminera à l'occasion, sans distinguer les actions de catégorie A des actions de catégorie B ou privilégier une catégorie sur l'autre.

Les actions de catégorie A et les actions de catégorie B donnent chacune un droit de vote dans toutes les questions autres que l'élection des administrateurs. En ce qui a trait à cette élection, les détenteurs d'actions de catégorie A peuvent élire le tiers des membres du conseil d'administration, tandis que les détenteurs d'actions de catégorie B peuvent élire les deux tiers des membres du conseil d'administration de la Société.

Les actions de catégorie A ne sont pas convertibles en actions d'autres catégories. Les actions de catégorie B sont convertibles en actions de catégorie A à raison de une pour une, au gré des détenteurs tant que Fiera Capital S.E.C. est sous le contrôle des actionnaires actuels ou qu'elle détient au moins 20 % du nombre total des actions de catégorie A et des actions de catégorie B émises et en circulation.

Les actions n'ont pas de valeur nominale.

#### Actions privilégiées

Le 17 avril 2014, les administrateurs de la Société ont approuvé le dépôt de statuts de modification visant la création d'une nouvelle catégorie d'actions devant être désignées comme les actions privilégiées (les « actions privilégiées »). Cette modification a été approuvée par les actionnaires de la Société lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires. Les actions privilégiées seraient émises en séries et confèreraient à leurs porteurs priorité de rang, tant sur le plan des dividendes que du rendement du capital investi, sur les porteurs d'actions de catégorie A, les porteurs d'actions de catégorie B ainsi que les porteurs de toute autre action ayant un rang inférieur aux actions privilégiées. D'autres conditions pourraient aussi s'appliquer aux porteurs d'actions privilégiées.

# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

### 14. Capital social et cumul des autres éléments du résultat global (suite)

Le tableau suivant présente le détail des actions émises et en circulation :

	Actions de catégorie A avec droit de vote subalterne		Actions de catégorie B avec droit de vote spécial		Total	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
Solde au 31 décembre 2012	35 368 114	274 011	21 207 964	33 748	56 576 078	307 759
Options sur actions exercées	170 871	1 090	-	-	170 871	1 090
Actions émises en guise de règlement des obligations au titre du prix d'achat	764 602	8 500	-	-	764 602	8 500
Transfert des actions de catégorie B aux actions de catégorie A	409 956	652	(409 956)	(652)	-	-
Actions émises dans le cadre d'un placement privé	9 781 000	102 066	-	-	9 781 000	102 066
Actions émises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises (note 4)	144 514	1 794	-	-	144 514	1 794
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>	<b>46 639 057</b>	<b>388 113</b>	<b>20 798 008</b>	<b>33 096</b>	<b>67 437 065</b>	<b>421 209</b>
Émission d'actions	149 469	1 830	-	-	149 469	1 830
Conversion d'actions devant être émises progressivement	277 578	3 104	-	-	277 578	3 104
Options sur actions exercées	249 236	2 245	-	-	249 236	2 245
Actions émises en guise de règlement des obligations au titre du prix d'achat	642 275	8 500	-	-	642 275	8 500
Transfert des actions de catégorie B aux actions de catégorie A	758 258	1 207	(758 258)	(1 207)	-	-
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	<b>48 715 873</b>	<b>404 999</b>	<b>20 039 750</b>	<b>31 889</b>	<b>68 755 623</b>	<b>436 888</b>

#### Actions émises

##### 2014

Conversion d'actions devant être émises progressivement

Dans le cadre de l'acquisition de Bel Air, la Société s'est engagée à émettre en trois tranches, sur une période de 32 mois à partir de sa clôture, 832 755 actions de catégorie A d'une valeur de 9 760 \$ US. Cet engagement a été considéré comme une composante des capitaux propres et a été inscrit à une valeur actualisée de 8 419 \$ US (8 781 \$) au poste « Actions devant être émises progressivement ». Au cours du deuxième trimestre de 2014, 277 578 actions devant être émises progressivement constituant la première tranche ont été émises et converties en actions de catégorie A et un montant de 3 104 \$ inscrit au poste « Actions devant être émises progressivement » a été transféré au poste « Capital social ».

# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

*(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)*

---

### 14. Capital social et cumul des autres éléments du résultat global (suite)

La journée même de la conversion de la première tranche des actions devant être émises progressivement en capital social, la Société a émis 149 469 actions de catégorie A pour une somme de 1 830 \$ à la Banque Nationale du Canada (la « Banque Nationale ») dans le cadre d'une convention connexe. Cette somme a été reçue le 2 juillet 2014. Ces actions ont été émises à l'exercice des droits antidilution de la Banque Nationale, aux termes de la convention relative aux droits de l'investisseur. Les droits antidilution de la Banque Nationale lui permettent de prendre part à des émissions futures d'actions, dans le cas où certains événements à effet dilutif se produiraient, afin qu'elle puisse conserver sa quote-part.

La Société a émis également deux reçus de souscription à la Banque Nationale, chacun visant l'émission de 149 469 actions de catégorie A au prix prédéterminé de 12,24 \$ l'action, dans le cadre de la convention dont il est question plus haut. Les reçus de souscription seront échangés contre des actions en même temps que les deuxième et troisième conversions d'actions devant être émises progressivement en capital social. Le produit tiré de ces reçus a été versé dans un compte en mains tierces, mais la libération est conditionnelle à l'émission des actions devant être émises progressivement. Par conséquent, les montants ont été comptabilisés à titre d'actif et de passif d'un montant de 3 353 \$, dont une tranche de 1 746 \$ a été enregistrée à titre d'actif ou passif courant.

Actions émises en guise de règlement des obligations au titre du prix d'achat

Le 3 novembre 2014, dans le cadre de la convention d'achat des actifs de Natcan Investment Management Inc., la Société a émis 642 275 actions de catégorie A pour un montant de 8 500 \$ en règlement de ses obligations au titre du prix d'achat.

#### **2013**

Le 18 septembre 2013, la Société a émis, par voie d'un placement privé, 9 781 000 reçus de souscription au prix de 10,75 \$ chacun pour un montant total de 102 066 \$, compte tenu des frais d'émission de 4 201 \$ et d'un recouvrement d'impôt sur le résultat différé de 1 121 \$. Le produit de cette émission a été déposé en mains tierces jusqu'à la clôture des regroupements d'entreprises visant Bel Air et Wilkinson O'Grady. À la clôture de ces transactions, les reçus de souscription ont été automatiquement échangés contre 9 781 000 actions de catégorie A, à raison de un contre une.

Le 31 octobre 2013, dans le cadre de l'acquisition de Wilkinson O'Grady par Fiera USA Holding Inc., la Société a émis 144 514 actions de catégorie A d'une valeur de 1 794 \$ (note 4).

#### **Transferts**

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, 758 258 actions de catégorie B ont été converties en 758 258 actions de catégorie A (409 956 actions de catégorie B converties en 409 956 actions de catégorie A pour l'exercice clos le 31 décembre 2013) à raison de une pour une.

#### **Dividendes**

La Société a déclaré des dividendes de 31 229 \$ (0,46 \$ par action) sur les actions de catégories A et B au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 (22 590 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 (0,38 \$ par action)) et de 400 \$ sur les actions devant être émises progressivement.

# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

### 14. Capital social et cumul des autres éléments du résultat global (suite)

Le tableau suivant présente les composantes du cumul des autres éléments du résultat global aux 31 décembre :

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
	\$	\$
Profit non réalisé sur les actifs financiers disponibles à la vente	553	201
Quote-part des autres éléments du résultat global des coentreprises	354	243
Écarts de conversion non réalisés à la conversion des états financiers des établissements à l'étranger	8 944	1 472
	9 851	1 916

### 15. Résultat par action

Le tableau suivant présente le résultat par action ainsi que le rapprochement du nombre d'actions utilisé pour calculer le résultat de base et celui dilué par action :

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2014	2013
	\$	\$
Résultat net attribuable aux actionnaires	27 492	14 939
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – de base	68 578 274	58 576 797
Effet des attributions à base d'actions dilutives	987 478	872 215
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – dilué	69 565 752	59 449 012
Résultat de base par action	0,40	0,26
Résultat dilué par action	0,40	0,25

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, le calcul des conversions hypothétiques n'inclut pas 1 140 427 options (448 000 en 2013) ayant un effet antidilutif.

### 16. Paiements fondés sur des actions

#### a) Régime d'options sur actions

En vertu du régime d'options sur actions, le prix d'exercice de chaque option sur actions est égal au cours moyen pondéré en fonction du volume des actions de la Société à la TSX au cours des cinq jours de négociation précédant immédiatement la date d'attribution des options sur actions, et la durée maximale des options est de dix ans. Le conseil d'administration peut déterminer le moment où chaque option devient exerçable et si elles seront exerçables par échelonnement ou en fonction d'un calendrier d'acquisition des droits.

# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

### 16. Paiements fondés sur des actions (suite)

Ce qui suit résume l'évolution du régime d'options sur actions de la Société au cours des exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013.

	31 décembre 2014		31 décembre 2013	
	Nombre d'options sur actions de catégorie A	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options sur actions de catégorie A	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Options en circulation à l'ouverture de l'exercice	2 942 522	8,12	2 290 393	6,92
Attributions	692 427	13,43	823 000	10,77
Exercices	(249 236)	6,77	(170 871)	4,84
Renoncations	(32 176)	8,10	–	–
Expirations	(7 500)	5,59	–	–
Options en circulation à la clôture de l'exercice	3 346 037	9,32	2 942 522	8,12
Options exerçables à la clôture de l'exercice	1 230 298	6,55	999 690	6,48

Le tableau suivant présente les hypothèses moyennes pondérées utilisées au cours des exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013 afin de déterminer la charge de rémunération fondée sur des actions selon le modèle d'évaluation des options de Black-Scholes :

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Rendement de l'action (%)	2,93 à 3,67	2,93 à 4,22
Taux d'intérêt sans risque (%)	1,72 à 2,09	1,70 à 2,20
Durée de vie attendue (années)	7,5	7,5
Volatilité attendue du cours de l'action (%)	43,2 à 43,8	43,8 à 44,5
Juste valeur moyenne pondérée (\$)	4,31	3,59
Charge de rémunération fondée sur des actions (\$)	1 292	1 372

La volatilité attendue est basée sur la volatilité historique du cours de l'action de la Société. Le taux d'intérêt sans risque utilisé est égal au rendement, à la date d'attribution, d'obligations du gouvernement du Canada dont la durée correspond à la durée de vie attendue des options.

# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

### 16. Paiements fondés sur des actions (suite)

Le tableau suivant dresse un sommaire des options sur actions en circulation :

Fourchette des prix d'exercice	Nombre d'options sur actions de catégorie A	Durée de vie moyenne pondérée contractuelle restante (en années)	Options en circulation		Options exerçables	
			Prix d'exercice moyen pondéré	\$	Nombre d'options sur actions de catégorie A	Prix d'exercice moyen pondéré
3,67	463 768	5	3,67	463 768	3,67	
6,38 à 8,50	1 741 842	7	8,10	766 530	8,29	
8,51 à 13,89	1 140 427	9	13,49	–	–	

#### b) Régime d'unités d'actions différées

En 2007, le conseil d'administration a adopté un régime d'unités d'actions différées (le « régime d'UAD ») en vue de mieux harmoniser les intérêts des administrateurs et ceux des actionnaires en reliant une tranche de la rémunération annuelle des administrateurs à la valeur future des actions au lieu d'une rémunération en trésorerie. En vertu du régime d'UAD, chaque administrateur recevait, à la date qui, dans chaque trimestre, correspondait au troisième jour ouvrable suivant la publication par la Société de ses résultats pour le trimestre précédent, un nombre d'UAD dont la valeur équivalait à un maximum de 100 % de sa rémunération de base pour le trimestre en cours, sous réserve qu'au moins 50 % de cette rémunération soit sous forme d'UAD. Le nombre d'UAD attribuées à un administrateur était calculé en divisant la valeur en dollars de la tranche de ses jetons de présence à verser sous forme d'UAD par le cours de clôture des actions de catégorie A à la TSX le jour ouvrable précédant immédiatement la date de l'attribution. Si un administrateur quittait ses fonctions, la Société lui versait un montant en trésorerie égal au cours de clôture des actions de catégorie A le jour de son départ multiplié par le nombre d'UAD qu'il détenait à cette date. Le 1<sup>er</sup> septembre 2010, le conseil a annulé ce régime. Cependant, tous les droits et privilèges existants sont demeurés en vigueur. Tous les administrateurs sont désormais rémunérés en argent.

Au 31 décembre 2014, la direction avait inscrit un passif d'environ 174 \$ pour les 13 681 unités (186 \$ pour les 13 214 unités au 31 décembre 2013) en circulation en vertu du régime d'UAD.

#### c) Régime d'achat d'actions à l'intention des employés

Le 6 octobre 2011, le conseil d'administration de la Société a adopté un régime d'achat d'actions à l'intention des employés (« RAAE ») afin de recruter et de fidéliser des employés admissibles, leur permettant ainsi de participer à la croissance et au développement de la Société. Le nombre maximal d'actions pouvant être émises en vertu de ce régime est de 1,5 million d'actions de catégorie A. Le conseil d'administration peut déterminer la date de souscription et le nombre d'actions que chaque employé admissible peut souscrire. Le prix de souscription est établi selon le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions de la Société à la TSX au cours des cinq jours de négociation précédant la date de souscription.



# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

### 16. Paiements fondés sur des actions (suite)

#### d) Régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions

Le 11 décembre 2012, le conseil d'administration a mis sur pied le régime d'UAR afin de donner à certains employés la possibilité d'acquérir des actions de catégorie A de la Société de sorte à inciter les intéressés à devenir des employés de la Société ou de ses sociétés affiliées et à leur permettre de participer à la croissance et au développement de la Société. Le nombre maximal d'actions de catégorie A pouvant être émises aux termes de tous les régimes représente 10 % des actions émises et en circulation de la Société, calculé sur une base non diluée. La date de souscription est le troisième anniversaire de la date d'attribution. Le conseil d'administration peut déterminer le nombre d'actions que chaque employé admissible peut recevoir. La charge relative aux UAR est inscrite à la juste valeur et est amortie sur la période d'acquisition des droits selon le mode linéaire.

Le tableau suivant présente les transactions survenues au sein des régimes d'UAR de la Société au cours des exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013.

	Nombre d'UAR en circulation	
	2014	2013
UAR en circulation à l'ouverture de l'exercice	367 548	125 646
Attributions	166 559	237 071
Réinvestissements au lieu de versements de dividendes	15 573	4 831
Renoncations	(9 172)	–
UAR en circulation à la clôture de l'exercice	540 508	367 548

Au 31 décembre 2014, la direction avait inscrit un passif de 2 231 \$ pour les 540 508 unités (591 \$ pour les 367 548 unités au 31 décembre 2013) en circulation aux termes du régime d'UAR. Une charge de 1 640 \$ et de 567 \$ a été inscrite respectivement à l'égard de ces attributions au cours des exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013.

#### e) Régime d'unités d'actions liées au rendement

Le 30 octobre 2013, le conseil d'administration a adopté un régime d'UALR afin de fidéliser les employés clés et de leur permettre de prendre part à la croissance et au développement de la Société. Selon les termes de ce régime, la Société peut régler les UALR en trésorerie ou en actions de catégorie A, à l'exception du régime du 2 septembre 2014, pour lequel le choix appartient au participant. Le nombre maximal d'actions de catégorie A pouvant être émises aux termes de tous les régimes correspond à 10 % des actions émises et en circulation de la Société, calculé sur une base non diluée.

# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

### 16. Paiements fondés sur des actions (suite)

Le tableau suivant dresse un sommaire des UALR en circulation au 31 décembre 2014 :

Date d'attribution	Calendrier d'acquisition des droits	Date d'acquisition des droits	Principales conditions de rendement liées à l'acquisition des droits	Formule de calcul du paiement
30 octobre 2013	20 % par an, sur 5 ans	31 décembre de chaque exercice	Cible de croissance des produits annualisés relative aux produits des clients en gestion privée	Coefficient des produits des clients en gestion privée
1 <sup>er</sup> janvier 2014	6,5 % pour les 1 <sup>re</sup> et 7 <sup>e</sup> années, 13,5 % pour les 2 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> années et 20 % pour les 3 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années	31 décembre de chaque exercice	Cible de croissance des produits annualisés relative aux produits des clients utilisant des solutions de placement non traditionnelles	Coefficient des produits tirés des solutions de placement non traditionnelles
2 septembre 2014	100 % en 2017	31 décembre 2017	Produits annualisés du dernier trimestre de 2017 découlant des fonds d'investissement à capital fixe	Pourcentage variable des produits annualisés découlant des fonds d'investissement à capital fixe

Les UALR ci-dessus sont conditionnelles au maintien de l'emploi du participant au sein de la Société.

Le tableau suivant présente les transactions survenues au sein des régimes d'UALR de la Société au cours des exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013.

Date d'attribution	30 octobre 2013 Wilkinson O'Grady	30 octobre 2013 Bel Air	1 <sup>er</sup> janvier 2014	2 septembre 2014
En circulation au 31 décembre 2012	-	-	-	-
Attributions	147 404	1 241 667	-	-
Renoncations	-	(43 750)	-	-
En circulation au 31 décembre 2013	147 404	1 197 917	-	-
Attributions	-	-	307 692	107 692
Renoncations	-	(25 000)	-	-
<b>En circulation au 31 décembre 2014</b>	<b>147 404</b>	<b>1 172 917</b>	<b>307 692</b>	<b>107 692</b>

# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

### 16. Paiements fondés sur des actions (suite)

30 octobre 2013

Au cours du quatrième trimestre de 2013, la Société a émis des UALR à l'intention d'employés de Bel Air et de Wilkinson O'Grady qui étaient devenus des employés de la Société au 31 octobre 2013. Les droits aux UALR deviennent acquis en tranches correspondant à 20 % de l'attribution totale au cours des cinq prochains exercices. L'acquisition annuelle des droits aux UALR est soumise à différentes conditions, dont l'atteinte d'une cible de croissance des produits annualisés convenue et le maintien de l'emploi du participant.

Au cours du quatrième trimestre de 2014, l'attribution du 30 octobre 2013 a été modifiée pour inclure des conditions liées au rendement révisées pour tous les anciens employés de Bel Air qui participaient à cette attribution. Ces conditions visent à mieux harmoniser les conditions liées au rendement applicables à ces employés avec la capacité de chaque participant d'influer sur les résultats de la Société. Compte tenu de cette modification, les UALR attribuées aux anciens employés de Bel Air sont maintenant soumises à l'atteinte d'une cible de croissance des produits annualisés convenue uniquement pour l'unité d'exploitation Bel Air, et non pas pour l'unité d'exploitation Gestion Privée Amérique du Nord de Fiera Capital.

La valeur de chaque UALR attribuée aux anciens employés de Wilkinson O'Grady est déterminée au moyen de la valeur de l'unité d'exploitation Gestion Privée Amérique du Nord de Fiera Capital, tandis que la valeur de chaque UALR attribuée aux anciens employés de Bel Air est tirée de la valeur de l'unité d'exploitation Bel Air. La valeur des UALR attribuées au 30 octobre 2014 était évaluée à 13 744 \$ US.

L'atteinte des conditions liées au rendement pour ces deux attributions et l'estimation à l'égard de l'acquisition des droits des UALR sont réévaluées à chaque date de clôture. Le tableau ci-dessous présente un sommaire des estimations à l'égard de l'acquisition des droits aux UALR pour les exercices clos les 31 décembre.

Calendrier d'acquisition des droits	Exercice	30 octobre 2013 Wilkinson O'Grady	30 octobre 2013 Bel Air
Exercice 1	2014	0 %	100 %
Exercice 2	2015	0 %	100 % (note 1)
Exercice 3	2016	0 %	100 %
Exercice 4	2017	0 %	0 %
Exercice 5	2018	0 %	0 %

Note 1 : D'après les estimations, les droits de l'exercice 2 devraient être acquis au cours de l'exercice 3, tout comme les droits de l'exercice 3.

Des charges de 3 963 \$ et de 756 \$ ont respectivement été comptabilisées au cours des exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013 pour ces attributions.

1<sup>er</sup> janvier 2014

Au cours du premier trimestre de 2014, la Société a émis des UALR au responsable de l'unité d'exploitation des produits non traditionnels. Les droits aux UALR seront acquis selon les tranches suivantes : 6,5 % aux exercices 1 et 7; 13,5 % aux exercices 2 et 6; et 20 % aux exercices 3, 4 et 5. L'acquisition annuelle des droits aux UALR est soumise à différentes conditions, dont l'atteinte d'une cible de croissance des produits annualisés convenue et le maintien de l'emploi du participant.

# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

*(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)*

---

### 16. Paiements fondés sur des actions (suite)

La valeur des UALR attribuées est déterminée à l'attribution en fonction des produits prévus des différentes cibles de paiement. La valeur des UALR attribuées le 1<sup>er</sup> janvier 2014 se chiffrait à 2 811 \$. La charge de rémunération est fondée sur le nombre d'UALR dont les droits devraient être acquis lorsque les conditions liées au rendement seront remplies et est constatée sur la période d'acquisition des droits.

L'atteinte des conditions liées au rendement et l'acquisition prévue des droits aux UALR sont analysés à la clôture de chaque période de présentation de l'information financière. Au 31 décembre 2014, la Société était d'avis que les droits aux UALR ne seraient pas acquis. Par conséquent, la Société n'a pas comptabilisé de charge pour ce régime d'UALR.

#### 2 septembre 2014

Au cours du troisième trimestre de 2014, la Société a émis des UARL aux employés de Propel qui sont devenus des employés de la Société le 2 septembre 2014. Les droits aux UARL seront acquis le 31 décembre 2017. L'acquisition des droits aux UARL est soumise à différentes conditions, dont l'atteinte, au cours du dernier trimestre de 2017, d'une cible de produits convenue pour les fonds d'investissement à capital fixe et le maintien de l'emploi du participant.

La valeur des UALR attribuées est déterminée à l'attribution en fonction des produits prévus des différentes cibles de paiement. La valeur des UALR attribuées le 2 septembre 2014 se chiffrait à 435 \$.

La Société prévoit régler cette attribution en trésorerie. Par conséquent, les UALR sont comptabilisées à la juste valeur chaque date de clôture. L'obligation liée à cette attribution s'élevait à 43 \$ au 31 décembre 2014.

L'atteinte des conditions liées au rendement et le nombre estimé d'UALR dont les droits devraient être acquis sont analysés à la clôture de chaque période de présentation de l'information financière. Au 31 décembre 2014, la Société était d'avis que les droits aux UALR seraient acquis le 31 décembre 2017.

### 17. Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi

La Société cotise aux régimes à cotisations définies destinés à ses employés. Les cotisations pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 se sont élevées à 2 260 \$ (1 559 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2013).

Postérieurement à un regroupement d'entreprises effectué en septembre 2010, la Société a assumé le rôle de promoteur des régimes de retraite individuels (les « RRI ») qui ont été établis par la Société pour certains anciens employés. En vertu des lois sur les régimes de retraite, tant que les RRI sont en vigueur, la Société n'est légalement pas tenue de verser des cotisations destinées à couvrir tout déficit de solvabilité. Ces RRI ont un cycle d'évaluation triennal. L'évaluation actuarielle la plus récente a été effectuée au 1<sup>er</sup> janvier 2013 et la prochaine sera faite en date du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

### 18. Charges selon leur nature

Le tableau suivant présente les frais de vente et charges générales et administratives :

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2014	2013
	\$	\$
Salaires et avantages du personnel	108 289	68 408
Frais de déplacement et de marketing	6 316	4 460
Frais de référence	5 839	4 772
Loyers	5 071	3 706
Services techniques	6 867	3 747
Honoraires professionnels	4 804	4 971
Assurances, permis et taxes	2 588	1 422
Autres	6 193	2 871
	145 967	94 357

Le tableau suivant présente les salaires et les avantages du personnel :

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2014	2013
	\$	\$
Salaires	91 446	58 470
Charges de retraite	2 260	1 559
Régimes généraux et obligations	2 490	2 230
Rémunération fondée sur des actions	5 255	2 128
Rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie	1 683	567
Autres	5 155	3 454
	108 289	68 408

Le personnel de gestion clé comprend les administrateurs et les principaux dirigeants de la Société. La rémunération versée au personnel de gestion clé s'est établie comme suit :

Salaires et autres avantages à court terme	11 800	6 915
Paielements fondés sur des actions	1 257	510

# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

### 19. Informations supplémentaires concernant les tableaux consolidés des flux de trésorerie

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2014	2013
	\$	\$
<b>Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation</b>		
Débiteurs	(2 409)	(16 739)
Charges payées d'avance	1 045	(486)
Créditeurs et charges à payer	6 039	9 035
Sommes dues à des sociétés liées	(25)	(1 047)
Produits différés	(396)	(448)
	4 254	(9 685)

Les éléments suivants sont des éléments hors trésorerie : la somme à recevoir de 3 353 \$ liée aux reçus de souscription (tranches courante et non courante), l'obligation au titre des reçus de souscription de 3 353 \$ (tranches courante et non courante), les actions émises en guise de règlement des obligations au titre du prix d'achat de 8 500 \$ (8 500 \$ en 2013), les acquisitions d'immobilisations corporelles incluses dans les créditeurs et charges à payer de 164 \$ et les acquisitions d'immobilisations incorporelles incluses dans les créditeurs et charges à payer de 67 \$.

Les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement relativement aux créditeurs et charges à payer ne tiennent pas compte de l'écart entre l'impôt sur le résultat payé de 14 346 \$ (5 800 \$ en 2013) et la charge d'impôt sur le résultat de 10 818 \$ (10 017 \$ en 2013), pour une incidence nette de (3 528 \$) pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 (4 217 \$ en 2013).

### 20. Engagements et passifs éventuels

#### Engagements

La Société loue des locaux pour bureaux et du matériel en vertu de contrats de location simple non résiliables qui viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2021. Les paiements de location futurs totalisent 21 422 \$ et, au 31 décembre 2014, comprenaient les paiements suivants qui seront exigibles au cours des cinq prochains exercices et par la suite :

	\$
2015	8 231
2016	4 505
2017	4 281
2018	2 000
2019	1 233
Par la suite	1 172

#### Passifs éventuels

Dans le cours normal des activités, la Société fait l'objet de réclamations en lien avec ses activités et ses employés. L'issue éventuelle de telles réclamations en cours auprès de la Société ne peut être déterminée à l'heure actuelle. La Société a l'intention de se défendre contre de telles actions en justice, et la direction estime que leur résolution n'aura pas d'incidence négative importante sur la situation financière de la Société.

# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

### 21. Gestion du capital

Le capital de la Société se compose du capital social, (du déficit) des résultats non distribués et de la dette à long terme, y compris la partie courante de cette dernière, déduction faite de la trésorerie. La Société gère son capital de manière à disposer de sources de financement suffisantes tout en maximisant le rendement pour ses actionnaires en optimisant l'équilibre entre la dette et les capitaux propres, et de manière à se conformer aux exigences réglementaires et à certaines clauses restrictives exigées par le prêteur.

Afin de maintenir sa structure du capital, la Société peut émettre de nouvelles actions ou procéder à l'émission ou au remboursement de titres d'emprunt, et acquérir ou céder des actifs pour accroître sa performance et sa marge de manœuvre financières.

Pour se conformer aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la Société doit conserver un fonds de roulement d'au moins 100 \$, tel qu'il est défini dans le *Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites*.

Au 31 décembre 2014, la Société se conformait à l'ensemble des exigences réglementaires et dispenses liées à sa dette.

### 22. Transactions entre parties liées

La Société a effectué les transactions suivantes avec des actionnaires et des sociétés qui leur sont liées au cours des exercices clos les 31 décembre :

	2014	2013
	\$	\$
Honoraires de gestion	45 057	39 132
Honoraires de performance	4 233	6 114
Frais de vente et charges générales et administratives		
Frais de référence	1 583	1 503
Autres	1 775	1 638
Intérêts sur la dette à long terme	7 864	6 934
Variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés	301	(847)
Coûts d'intégration	-	183
Actions émises en guise de règlement des obligations au titre du prix d'achat	8 500	8 500

Ces transactions ont été effectuées dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées à la valeur d'échange, qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées. Les honoraires sont calculés aux prix en vigueur sur le marché et sont réglés selon des modalités commerciales normales. Les sommes à payer aux termes de la facilité de crédit de la Société présentées sous la rubrique « Dette à long terme » sont des montants dus à un consortium de prêteurs qui comprennent deux parties liées à la Société. Le passif au titre des instruments financiers dérivés doit être payé à une société liée.

La Société a effectué la transaction suivante avec des contreparties : autres revenus de 1 202 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 (871 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2013).

# Corporation Fiera Capital

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

### 23. Informations sectorielles

Le principal décideur opérationnel de la Société a établi que les services de gestion de placements au Canada et aux États-Unis constituent son secteur opérationnel à présenter.

Informations relatives aux zones géographiques

	Produits	Actifs non courants
	Pour l'exercice clos le	Au
	31 décembre 2014	31 décembre 2014
	\$	\$
Canada	166 544	515 443
États-Unis d'Amérique	55 814	166 195

	Produits	Actifs non courants
	Pour l'exercice clos le	Au
	31 décembre 2013	31 décembre 2013
	\$	\$
Canada	145 698	524 067
États-Unis d'Amérique	8 029	159 134

Les produits sont ventilés entre les pays en fonction de l'emplacement des clients. Les actifs non courants ne tiennent pas compte de l'impôt sur le résultat différé.

### 24. Événements postérieurs à la date de clôture

Le 11 février 2015, la Société a annoncé qu'elle avait conclu une entente visant l'acquisition de toutes les actions en circulation de Samson Capital Advisors LLC (« Samson »), société de gestion de placements à revenu fixe de premier plan située à New York et spécialisée en gestion des placements en devises et en titres à revenu fixe mondiaux. L'acquisition permettra à la Société de créer un véritable gestionnaire d'actifs mondiaux aux États-Unis, s'adjoignant une équipe reconnue pour son leadership et pour ses compétences en placement, pour renforcer sa présence dans le marché.

Aux termes de l'entente, le prix d'achat de Samson comprend une composante en trésorerie de 19 200 \$ US à verser aux vendeurs et 14 300 \$ US en actions de catégorie A de Fiera Capital. En outre, le prix d'achat comprend un montant pouvant aller jusqu'à 15 000 \$ US, payable sur cinq ans si certains objectifs sont atteints.

La transaction devrait se conclure au deuxième trimestre de 2015 et est assujettie aux conditions habituelles, notamment l'obtention des approbations réglementaires et de celle de la TSX.

Le 18 mars 2015, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,13 \$ par action, payable le 31 mars 2015, aux actionnaires inscrits en date du 28 avril 2015.



Cette page a été laissée vierge intentionnellement.

Cette page a été laissée vierge intentionnellement.

Cette page a été laissée vierge intentionnellement.

